

Les Miss s'en vont, mais les émeutes se poursuivent
Pages A 3 et B 6



Les inspecteurs commenceront leur travail mercredi
Page A 5

LE DEVOIR

Nouvelle défaite de Dollard des Ormeaux

Un décret fera de la fête de la Reine la «Journée nationale des Patriotes»

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Le jeune Adam Dollard, Sieur des Ormeaux, héros mythique de la Nouvelle-France, essuie, plusieurs siècles après sa triste mort, une nouvelle défaite. Pour cause. À compter de l'année prochaine, son seul et tragique fait d'armes ne sera plus, à l'approche du 25 mai, rappelé à la mémoire des travailleurs du Québec en mal de jours fériés, cette date étant désormais remplacée par la «Journée nationale des Patriotes».

Ainsi en a décidé le gouvernement du Québec qui, par la voix de son premier ministre, Bernard Landry, en a fait l'annonce hier lors de la commémoration annuelle de la Bataille de Saint-Denis. Le 23 novembre 1837, dans ce petit village bordant le Richelieu, les patriotes remportaient en effet une grande victoire contre le troisième régiment de l'armée britannique conduit par le lieutenant-colonel Charles Stephen Gore.

«Ce jour férié soulignera la lutte des Patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique», a précisé M. Landry. Il rappellera notamment les efforts de démocrates éclairés, de Daniel Tracy à John Neilson, d'Armory Girod à Louis-Joseph Papineau.»

VOIR PAGE A 8: DOLLARD

La coupe Grey de retour à Montréal



Le quart-arrière des Eskimos d'Edmonton, Ricky Ray, a été complètement menotté par la défense des Alouettes pendant les 30 premières minutes du match de la coupe Grey, hier, à Edmonton.

ANDY CLARK REUTERS

Dans le froid, les Alouettes ont eu chaud

Victoire de 25-16 contre Edmonton

JEAN DION
LE DEVOIR

Sortez vos tuques, bonnes gens, on va avoir une belle parade. Il y avait l'avantage de la toundra nord-albertaine, et de la foule de 62 531 âmes soigneusement comptées, qui favorisait les Eskimos d'Edmonton, mais comme le proclame le dictionnaire de sagesse du merveilleux monde du sportTM: rendu là, ça ne veut pas dire grand-chose.

Comme la bohème, même, ça ne veut plus rien dire du tout. Et 25 ans plus tard, un quart de siècle après la dernière fois, la coupe Grey est de retour à Montréal.

Sur la quasi-patinoire du stade du Commonwealth d'Edmonton, qui n'était d'ailleurs pas sans rappeler à ceux qui ont la mémoire longue celle du Stade olympique de 1977, les Alouettes ont remporté hier le match ultime par la marque de 25-16, un affronte-

ment passionnant qui a tenu le Canada au complet, n'en doutons pas, en haleine jusqu'à la toute fin.

Douce revanche, du reste, pour l'entraîneur Don Matthews, congédié par les Eskimos dans des circonstances troubles à l'aube de la saison 2001 et qui remporte ainsi sa cinquième coupe Grey avec une quatrième équipe différente.

Pour les gagnants, l'ailier Jeremaine Copeland a marqué deux touchés, dont le glaçage sur le gâteau à quelques secondes de la fin sur un improbable retour de botté court des Eskimos. Un peu plus tôt, avec 20 secondes à jouer, ceux-ci avaient raté une transformation de deux points qui aurait créé l'égalité 18-18.

VOIR PAGE A 8: ALOUETTES

■ Lire autre texte en page B 5

L'extrême droite de Haider s'écroule

Après deux années et demie de pouvoir, le FPO n'obtient que 10% des voix aux législatives

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE, LIBÉRATION, ASSOCIATED PRESS, REUTERS

Le désastre était annoncé: hier, aux élections législatives autrichiennes, l'extrême droite de Jörg Haider s'est littéralement effondrée, n'obtenant que 10% des suffrages. À l'inverse, la victoire est écrasante pour les conservateurs du chancelier Wolfgang Schüssel (dont le parti OVP a remporté une victoire historique avec 42% des voix, soit 16% de gain par rapport à 1999) qui ne laissent à leurs adversaires sociaux-démocrates que 37% (+ 4%) des électeurs. La dernière place revient aux Verts, avec 9%. Malgré ce score, les conservateurs ne peuvent gouverner seuls.

Pour l'heure, deux années et demie de pouvoir — partagé avec la droite classique — auront suffi pour venir à bout d'un parti qui avait effrayé une bonne partie des Européens.

À observer de près les structures du FPO de Haider, on s'aperçoit que son effondrement était quasiment programmé. Le parti souffrait d'une croissance trop rapide. Une comparaison: alors qu'en 1999 le FPO a remporté autant de voix que l'OVP (et même 400 de plus), on estime son nombre d'adhérents à seulement 50 000, contre dix fois plus pour les conservateurs. D'où, aussi, le manque crucial de cadres qualifiés. Le parti s'est couvert de ridicule, obligé de faire démissionner quatre de ses ministres pour incompétence avérée.

D'autre part, son succès reposait essentiellement sur des promesses d'une extrême démagogie (baisse importante des impôts, distribution des «milliards entreposés à ne rien faire dans les caves de la banque nationale», fermeture hermétique des frontières contre tous les immigrants illégaux...) bien trop éloignées de toute réalité pour ne pas se retrouver immédiatement reléguées au placard dès la première semaine d'exercice du pouvoir.

M. Schüssel a réussi un pari risqué en convoquant des élections anticipées. Il a fait de son parti OVP le premier d'Autriche pour la première fois depuis 1966.

L'extrême droite pourrait quand même retrouver le chemin du pouvoir

VOIR PAGE A 8: HAIDER



PATRICK SANFACON LE DEVOIR

Le sculpteur Armand Vaillancourt devant une photographie montrant la sculpture *La Joute*, de Jean-Paul Riopelle, au pied de la tour olympique.

La Joute déplacée, la lutte continue

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

La *Joute* de Jean-Paul Riopelle, sculpture-fontaine tirée à hue et à dia, a beau avoir quitté il y a quelques jours son lieu d'origine pour un stage de rénovation avant son transfert dans le Quartier international des affaires, SOS La Joute se bat toujours pour son retour au bercail.

Ce groupe de sauvegarde de l'œuvre dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve a perdu une manche mais pas la guerre. Il cherche donc à ramener *La Joute* au pied de la tour olympique avec laquelle elle voisinait depuis 25 ans. Le groupe a six mois devant lui pour tenter de renverser la vapeur, le temps que durera la rénovation de la sculpture, en somme. Ensuite, le bestiaire de bronze (avec hibou, ours, poisson, etc.) risque de s'exiler à jamais.

Hier, dans l'est de la ville, au Zest, des artistes comme la comédienne Angèle Coutu, l'écrivain Jean-Claude Germain et le sculpteur Armand Vaillancourt, de même que plusieurs représentants syndicaux et communautaires, ainsi que les délégués de SOS La Joute, rencontraient citoyens et médias pour établir un plan de sauvetage. Baroud d'honneur ou détermination inébranlable? Pour l'heure, les troupes de résistance se battent encore.

VOIR PAGE A 8: JOUTE

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 7	Météo.....	B 7
Convergence..	B 7	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 7
Économie.....	B 1	Religions.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Sports.....	B 4
Fonds.....	B 2	Télévision.....	B 4

7 78313 00064

L'ENTREVUE

Retour sur le modèle québécois

Gérald Larose, le syndicaliste devenu professeur, revoit quelques idées reçues

Devenu prof, Gérald Larose serait-il devenu sage? La Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, qu'il a présidée, a laissé l'impression d'un homme mesuré — un peu trop, ont dit ses critiques, qui lui ont reproché un rapport mou, fadasse, angélique. Son intervention comme médiateur, au printemps dernier, dans le conflit qui déchirait Radio-Canada et ses employés, a accentué une image d'homme tempéré, à mille lieues de ses déclarations fortes, parfois tonitruantes, du temps où il était président de la CSN.

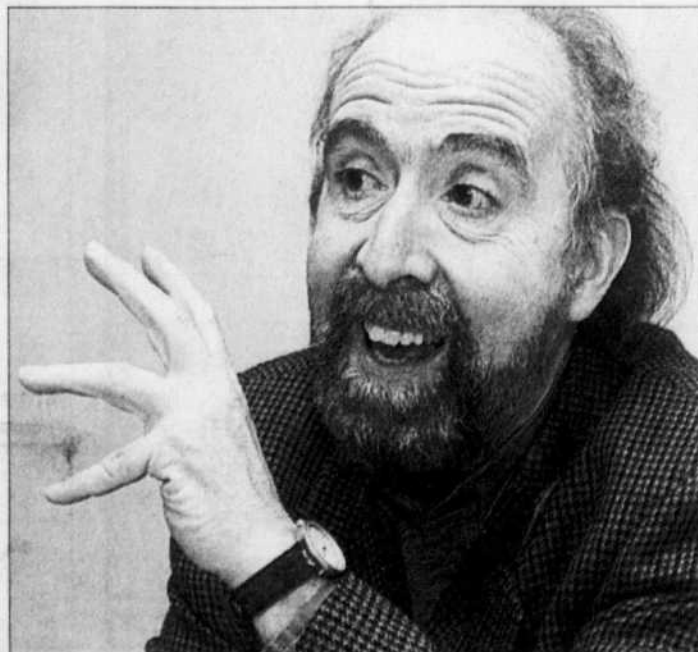
JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

De fait, l'entrevue débutera en douceur, l'homme traçant à grands traits les théories qui ont cours en sciences humaines sur l'évolution de l'État et la montée du néolibéralisme. L'exposé est clair, sobre: les étudiants de l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal qui, depuis l'automne 1999, ont Gérald Larose pour professeur, ne doivent pas

s'en plaindre. Le ton enflammé appartient-il bel et bien au passé? Mais la discussion avance et, peu à peu, le Gérald Larose «trop carré» pour faire de la politique — c'est lui-même qui l'a déjà dit — renaît.

Le prétexte: le fameux modèle québécois, dont il réclamait une redéfinition il y a déjà deux ans. La bougie d'allumage: l'état du système de santé. Les étincelles, elles, s'alimenteront à deux sources: les demandes des médecins et la privatisation souhaitée par Mario Dumont.

VOIR PAGE A 8: LAROSE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le problème du système de santé, c'est déjà la privatisation, s'exclame Gérald Larose.

LES ACTUALITÉS

Haute coiffure!



REUTERS

LA CHINE n'échappe pas plus que d'autres à la mondialisation. À preuve, ce défilé de mode inspiré des costumes nationaux des minorités ethniques chinoises, baptisé «L'esprit national» par son concepteur, le couturier Qi Chunying. La semaine internationale de haute couture réunit une trentaine de couturiers chinois à Beijing durant toute la semaine.

Sondage Léger Marketing

La vaccination suscite une forte approbation

PRESSE CANADIENNE

De très fortes majorités de Canadiens et de Québécois sont en faveur de la vaccination en général. Un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été communiqués à La Presse canadienne, révèle en effet que 87 % des Canadiens et 89 % des Québécois se disent en faveur de la vaccination.

La proportion varie peu d'une province ou région à l'autre, la plus basse étant 85 % en Ontario et la plus forte 90 % en Alberta.

En entrevue, le Dr Yves Robert, de la Direction de la protection de la santé publique au ministère

québécois de la Santé et des Services sociaux, ne se montre guère surpris d'une telle approbation. «C'est constant depuis des années. La majorité de la population fait confiance aux vaccins», voyant leurs effets bénéfiques.

Ceux qui sont contre — moins de 10 % — évoquent différents motifs, principalement le manque de confiance, la crainte d'effets secondaires, l'affaiblissement du système immunitaire et une préférence pour les méthodes de prévention plus naturelles.

Le Dr Robert s'étonne toutefois du fait que la crainte des effets secondaires n'ait pas été plus souvent citée comme motif.

ROLEX
Lady-Datejust
en acier et or jaune 18 carats.
Cadrans sertis de brillants.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Rapport d'un comité des députés libéraux fédéraux

Sans hausse de fonds, l'aide à l'enfance serait vouée à l'échec

SUE BAILEY
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les programmes d'aide à l'enfance de 2,2 milliards du gouvernement fédéral sont voués à l'échec si on n'augmente pas considérablement les sommes consacrées aux garderies, affirment des députés libéraux.

Sinon, il sera impossible d'atteindre les objectifs que se sont fixés les gouvernements pour la petite enfance au pays, indique le rapport d'un comité sur la politique sociale qui a l'appui d'au moins 25 députés libéraux.

Le rapport sur la stratégie nationale d'aide à l'enfance préconise l'ajout de un milliard de fonds supplémentaires l'an prochain. Et le fi-

nancement annuel devrait atteindre 4,5 milliards d'ici quatre ans pour que, à compter de 2007, tous les enfants de trois à cinq ans qui en ont besoin puissent avoir une place dans le réseau préscolaire.

Le rapport a été remis au ministre des Finances, John Manley, qui devra jongler avec toutes sortes d'attentes et de besoins conflictuels dans la préparation du prochain budget fédéral, attendu en février 2003.

Rôle des provinces

L'argent alloué spécifiquement aux programmes sociaux destinés aux enfants devrait être versé aux provinces qui accepteraient d'en rendre compte, mentionne le rapport, qui reconnaît toutefois que

cela pourrait être perçu comme une intrusion dans un champ de compétence provincial.

Dans le cas où il ne serait pas possible de parvenir à un accord national, Ottawa pourrait conclure des ententes avec des provinces individuelles, voire des municipalités, conclut le document.

Le rapport cite le Québec en exemple à suivre, pour ses efforts en vue d'assurer des services de garde de qualité à coût abordable pour tous les enfants.

Le Canada tire de l'arrière par rapport aux pays européens qui fournissent des espaces d'apprentissage précoce, financés par l'Etat, à tous les bambins d'âge préscolaire, quel que soit le revenu de leurs parents. Le Canada n'a pas suivi la

cadence des changements sociaux, qui font que 65 % des mères d'enfants d'âge préscolaire travaillent à l'extérieur du foyer, notait le député torontois John Godfrey, président du comité du caucus libéral sur les politiques sociales.

Selon Laurel Rothman, la coordonnatrice de la coalition antipauvreté Campagne 2000, Ottawa doit faire preuve de leadership en haussant les fonds dévolus à l'aide à l'enfance, et en exigeant que les provinces rendent des comptes sur l'utilisation de cet argent.

Regroupant 85 groupes qui se battent contre la pauvreté chez les enfants, Campagne 2000 estime qu'un régime universel de garderies constituerait une arme puissante dans cette bataille.

Les causes de la disparition de la morue demeurent mystérieuses

MICHAEL MACDONALD
PRESSE CANADIENNE

St-Jean, T.-N. — Le débat suscité par la possibilité qu'Ottawa ferme la pêche à la morue au large de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent n'a toujours pas permis d'éclaircir une question centrale: pourquoi la morue ne revient-elle pas?

Deux hauts fonctionnaires du ministère des Pêches auxquels on a posé la question lors d'un récent entretien ont tout bonnement reconnu qu'ils ignoraient la réponse.

Le problème, c'est que le nombre de variables affectant l'écosystème de l'océan est si grand qu'il est impossible pour des scientifiques de fournir une explication concise, ont affirmé les deux fonctionnaires, qui ont demandé à conserver l'anonymat.

Cependant, les théories sur la question ne manquent pas. Certains scientifiques croient que le problème vient du fait que les eaux de l'océan demeurent plus froides que la normale en certains endroits, ce qui freine la reproduction du poisson.

De telles hypothèses sur l'impact des changements de température de l'eau circulent depuis des décennies. Mais les pêcheurs et les élus des provinces atlantiques ne sont pas convaincus.

Les vrais coupables, selon eux, sont les phoques à l'appétit insatiable, et les chalutiers étrangers, auxquels on reproche régulièrement de prendre trop de poissons. Mais selon les fonctionnaires fédéraux, les chalutiers étrangers ne constituent pas un facteur important, les stocks de morue étant pratiquement éliminés hors de la zone économique de 200 milles marins du Canada. Quant aux phoques, rien ne prouve qu'ils mangent trop de morues.

On a observé des signes de reprise à la fin des années 1990, ce qui a amené Ottawa à rouvrir la pêche, sur une base limitée, après le moratoire aux effets désastreux qui avait été imposé en 1992-93. Mais depuis, la tendance s'est inversée.

Vers un moratoire étendu

En mai dernier, Peter Shelton, un des plus éminents chercheurs fédéraux a produit un rapport pessimiste sur l'état des stocks, lequel concluait que rien ne justifiait le maintien de la pêche à la morue du nord de l'Atlantique.

Aujourd'hui, la taille de la population de morue au large des côtes Nord et Est de Terre-Neuve est toujours 98 % plus petite que dans les années 1980. Dans le golfe du Saint-Laurent, la taille de la population est de 90 % plus petite qu'auparavant.

C'est pourquoi des fonctionnaires fédéraux recommandent maintenant un moratoire sur la pêche à la morue dans une vaste région qui englobe la côte sud du Labrador, la totalité du golfe Saint-Laurent et les eaux entourant Terre-Neuve, à l'exception de sa côte sud.

Cette recommandation, qui figure dans un document de travail dont la Presse Canadienne a obtenu une copie, a de bonnes chances d'être acceptée en mars par le ministre des Pêches, Robert Thibault.

Les fonctionnaires insistent pour dire qu'il serait erroné de comparer le moratoire envisagé avec celui qui a été imposé il y a une décennie. Plus de 40 000 personnes, au Québec et dans les provinces atlantiques, avaient alors été affectées par la mesure — la plus gigantesque mise à pied de toute l'histoire du pays.

Le marché immobilier est totalement saturé à Paris

D'APRÈS LIBÉRATION

«Il faudrait placer une pancarte à l'entrée de Paris, avertissant les nouveaux arrivants à la recherche d'un logement, et qui gagnent moins de 1820 euros [environ 3000 \$ canadiens] par mois, de rebrousser chemin», s'emporte Alex Baudet, responsable de la fédération francilienne du Centre national du logement.

Le parc immobilier de la capitale française est plus saturé que jamais, et trouver un logement dans la capitale relève des travaux d'Hercule. Paris a rarement autant mérité le qualificatif d'inaccessible et la situation, sauf retournement de conjoncture, ne devrait pas aller en s'améliorant.

Si les prix ont atteint un plafond, comme le croient la plupart des experts, il faut donc avoir un sacré compte en banque pour devenir

propriétaire. Dans les quartiers les moins chers — autour de la Goutte d'Or, dans le bas-Belleville — le mètre carré se négocie au plus bas aux alentours de 2000 euros (3200 \$) pour un achat.

A côté de ces tarifs «raisonnables», les acquéreurs au porte-feuille plus garni devront mettre en moyenne plus de 4000 euros (6400 \$) du m² pour un appartement dans le IV^e arrondissement. Quant aux nababs, ils devront sortir 13 000 euros (plus de 20 800 \$) pour s'installer sur le Champ-de-Mars ou Place des Vosges.

Résultat: un appartement moyen à Paris, c'est-à-dire d'une superficie de 60 m² avec une chambre à coucher — dimension modeste selon les critères québécois —, peut osciller entre 190 000 \$ et 1,25 million de dollars.

Quant à la location, la moyenne parisienne se situait autour de 20

euros (32 \$) par m² à la fin du premier semestre 2002, soit 1900 \$ par mois pour un appartement de 60 m². Le pire, pour les nouveaux arrivants, est que, depuis un an, on assiste aussi à une forte augmentation des loyers et prix à la vente en petite couronne: le traditionnel écart entre le centre-ville et la périphérie tend à disparaître.

Onze septembre, Bourse qui flanche, rien n'y fait, le marché parisien de l'immobilier semble résister à tout. «Généralement, lorsque la Bourse va mal, on assiste à un retour de l'investissement dans la pierre», analyse Patrick Ricard, président de la chambre syndicale d'Île-de-France de la FNAIM (Fédération nationale des agences immobilières). Ce jeu de bascule, tout le monde l'attend depuis six mois, en vain. Conséquence: la pénurie d'offre maintient les prix très hauts.

Car, en même temps, la demande, surtout à Paris, reste très élevée. «Si j'avais eu plus de biens en stock, je les aurais écoulés sans souci», affirme Richard Cruk, responsable d'agence dans le nouvellement très branché XX^e arrondissement. Patrick Ricard enfonce le clou: «On attendait environ 750 000 transactions cette année au niveau national, il n'y en a eu que 730 000 et essentiellement à cause d'une pénurie de biens à vendre.»

Alors forcément les propriétaires, quand ils louent, peuvent se montrer regardants. Il y a encore six mois, un locataire potentiel devait justifier d'un salaire trois fois supérieur au loyer demandé, contre quatre fois aujourd'hui. Les pièces à joindre aux dossiers de candidature se multiplient et certaines agences immobilières demandent des chèques de «réservation» lors des visites pour pouvoir rester dans la course. Les propriétaires justifient cette surenchère par la nécessaire protection contre les risques de loyers impayés, tandis que les candidats locataires s'émouvent de ces intrusions dans leur vie privée.

En clair, les quartiers dits populaires tendent à disparaître. Le XX^e arrondissement, dernière victime en date, se peuple de plus en plus «d'artistes, de professeurs et de cadres», souligne Richard Cruk. Les populations les moins aisées doivent migrer vers les quartiers périphériques.

Contrôle des armes à feu

Le tiers des armes ne sont pas encore fichées

PRESSE CANADIENNE

Québec — Selon le Centre canadien des armes à feu, 30 % des armes en circulation au pays ne sont pas enregistrées au répertoire national, a indiqué le quotidien *Le Soleil*, hier.

L'enregistrement est obligatoire d'ici au 1^{er} janvier 2003.

Cette mesure, approuvée par une vaste majorité de Québécois et de Canadiens, si on en croit un sondage mené au printemps 2001, suscite des réticences, notamment dans l'Ouest canadien où le député allianciste Garry Breitkreuz, de la circonscription de Yorkton-Melville, en Saskatchewan, poursuit sa farouche campagne contre l'enregistrement des armes à feu.

Selon Chantale Breton, du Centre canadien des armes à feu, il y aurait environ 7,9 millions d'armes au Canada, d'après un sondage réalisé par le groupe GPC Recherche. «De ce nombre, on évalue à 1,9 million le nombre d'armes à feu au Québec.»

Elle ajoute que des 2,1 millions de propriétaires estimés au Canada, un peu plus de 1,8 million ont obtenu leur permis de possession. La Sûreté du Québec avait délivré, en date de samedi, 487 551 permis de possession d'armes dans la province.

L'étude de GPC Recherche confirme aussi que les armes à feu sont concentrées dans les mains d'un petit groupe de détenteurs. Environ 15 % de toutes les armes au Canada sont en effet détenues par tout juste 3 % des propriétaires. Ce petit groupe détient également plus du tiers de toutes les armes de poing au pays.

«On estime que ces propriétaires détiennent en moyenne 15,5 armes à feu chacun», signale Chantale Breton.

Leur enregistrement a, par contre, coûté une fortune aux contribuables canadiens. Au lancement du programme, le ministre Allan Rock estimait à 85 millions les frais occasionnés par ce programme. Mais il a très mal visé. Au 1^{er} mars 2003, le coût cumulé du Centre canadien des armes à feu sera plutôt de 875,3 millions.

Car d'année en année, depuis l'adoption de la loi, au milieu des années 90, le gouvernement fédéral a dû en reporter l'application devant les réticences de propriétaires d'armes à feu et la lourdeur de l'appareil administratif.

Selon la loi, les détenteurs doivent enregistrer toutes leurs armes d'ici au 1^{er} janvier 2003. Pour faire une demande d'inscription d'armes à feu, son propriétaire devait d'abord posséder un permis de possession et d'acquisition (PPA). Il en coûte 60 \$ pour le permis autorisant l'acquisition d'armes à feu sans restrictions ou 80 \$ pour le permis permettant l'acquisition, peu importe la classe.

EN BREF

Budget de la défense: le Canada 14^e

(PC) — Les investissements du Canada dans sa défense le placent au 14^e rang au monde et au sixième rang des pays de l'OTAN au chapitre des dépenses militaires, une situation respectable, affirme Daniel Bon, directeur général de la planification au ministère de la Défense.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2002-11-23		GAGNANTS	LOTS
6/6+	2	1 000 000,00 \$	
5/6+	15	30 985,60 \$	
5/6	391	950,90 \$	
4/6	16 614	42,90 \$	
3/6	271 650	10,00 \$	
Complémentaire: (25)		Ventes totales: 12 922 369 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
Tirage du 2002-11-23		GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	2	25 000,00 \$	
5/6	19	500,00 \$	
4/6	1 046	50,00 \$	
3/6	19 329	5,00 \$	
Complémentaire: (14)		Ventes totales: 570 133,50 \$	
Tirage du 2002-11-22		GAGNANTS	LOTS
7/7	0	17 500 000,00 \$	
6/7+	13	51 706,40 \$	
6/7	269	2 186,40 \$	
5/7	13 482	155,80 \$	
4/7	290 530	10,00 \$	
3/7+	271 569	10,00 \$	
3/7	2 452 230	Participation gratuite	
Prochain gros lot: 36 067 330 \$			
Ventes totales: 20 000 000 \$			
Extra Tirage du 2002-11-22		Extra Tirage du 2002-11-23	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
523846	100 000 \$	815567	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505 JEUX

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

La vengeance des lâches

Contrairement à plusieurs de mes collègues de la colline parlementaire, je ne fais pas partie du cercle des intimes de Françoise Ducros, la directrice des communications du premier ministre Jean Chrétien, dont tant de gens réclament la tête depuis qu'elle a été prise en flagrant délit de dire tout haut ce que bon nombre de journalistes canadiens pensent tout bas du président américain George W. Bush.

A une époque où journalistes et attachés politiques fraient sur les terrains de golf comme autrefois dans les tavernes, nous n'avons jamais passé d'après-midi ensemble à frapper des balles. De toute façon, je ne connais rien au golf. Surtout, je doute que Mme Ducros et moi regardions jamais ensemble dans la même direction, même sur ce genre de terrain.

Notre dernière vraie conversation remonte au temps où elle était chef de cabinet chez le ministre Stéphane Dion. C'était au moment du débat sur le projet de loi sur la clarté référendaire, une initiative au sujet de laquelle Mme Ducros, à l'instar de son patron de l'époque, parlait beaucoup, mais n'écoutait pas du tout. On me dit qu'elle n'a guère changé depuis son arrivée chez Jean Chrétien.

Je ne saurais le confirmer. Je n'entretiens pas de relations avec le bureau de presse du premier ministre actuel. Ce n'est pas un caprice passager. Je ne fréquentais guère l'entourage de presse de son prédécesseur. Et je ne suis pas une habituée des bureaux de presse des quatre partis d'opposition non plus. Pour avoir fait mes premiers pas de correspondante parlementaire à Queen's Park, j'ai eu l'occasion d'être sevrée plus tôt que la moyenne du petit lait qu'on distille pour les médias dans ce genre d'endroits.

Au Parlement de l'Ontario, comme un peu d'ailleurs à Ottawa, le système de communications politiques est à deux vitesses. En règle générale, on s'y soucie de ce que raconte la presse francophone comme de la dernière pluie, c'est-à-dire pas suffisamment pour perdre beaucoup de temps à faire du «spin» dans la langue de Molière. Les conseillers politiques y ont tendance à rappeler les journalistes de langue française quand ils ont épuisé les charmes des jeux de patience de leur ordinateur.

Cette pratique a le mérite de permettre à ceux qui la subissent de découvrir que les échanges dont ils sont privés sont généralement aussi éclairants pour un journaliste que des lunettes noires pour un aveugle. Trop souvent, une bonne ligne de presse ressemble à une canne à pêche. Est-il besoin de faire ici un dessin du poisson?

Dans ce cas précis, mon habitude de me dispenser des bons soins des services de presse politiques m'a permis de joindre l'agréable à l'utile. Les chefs politiques ont tendance à s'entourer de gens à leur image et à leur ressemblance. Dans le cas de M. Chrétien, dont le côté autoritaire s'est affirmé au fil du temps, c'est particulièrement vrai. Depuis quelques années, Mme Ducros gère la tribune de la presse parlementaire (et les bureaux de presse de divers ministres) comme le premier ministre son caucus. Ce style brutal est d'ailleurs pour beaucoup dans le déboulonnement inexorable du piédestal du premier ministre.

Il n'est pas non plus étranger au malheur qui s'est abattu sur Mme Ducros en marge du sommet de l'OTAN à Prague la semaine dernière. Car, il y a autour de cette affaire qui aurait pu et, sans doute, dû coûter son poste à Françoise Ducros, une sale odeur de règlements de comptes à rabais.

Si Jean Chrétien n'était pas sur son départ, je ne sais si les propos peu flatteurs de sa directrice des communications au sujet du président Bush auraient été aussi prestement rapportés. La divulgation de bribes de conversation entre un autre collègue et une attachée politique est loin d'être chose courante en journalisme politique. De plus, les correspondants parlementaires ont davantage tendance à brûler une source quand le bout de la chandelle est en vue qu'autrement.

Cela dit, mon collègue du *National Post* a la réputation méritée de ne pas avoir froid aux yeux. Pour avoir eu la primeur du départ de Lucien Bouchard du cabinet Mulroney en passant dans un couloir du Parlement alors que sa secrétaire de presse dictait à voix haute sa lettre de démission, ce n'est pas moi qui lui ferais la leçon.

Ce dont je suis certaine, par contre, c'est que bien des gens auraient été moins empressés de taper à bras raccourcis sur Mme Ducros si le premier ministre n'était pas un canard boiteux. Cela inclut, au premier titre, les Allan Rock et Paul Martin, qui sont bien rapidement montés au front de l'indignation.

Au fil des années, on ne les a guère entendus exprimer la moindre dissidence sur des situations bien plus gênantes que cet écart de langage. En d'autres circonstances que celles mettant en cause une personne aussi associée à Jean Chrétien, ils seraient d'ailleurs sans doute les premiers à défendre le caractère sacré d'une conversation privée.

Il y a quelques années, M. Rock avait été singulièrement embarrassé quand le *Globe and Mail* avait fait état du zèle presque missionnaire qu'il manifestait en privé à vouloir pourchasser Brian Mulroney juste avant que son ministère n'accuse l'ancien premier ministre de malversations sans l'ombre d'une preuve.

Quant à Paul Martin, l'éternel rival de Jean Chrétien, le moins que l'on puisse dire, c'est que lui et son clan vivent dans une maison de verre qu'une pierre du même ordre aurait souvent pu fracasser au cours des dernières années.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

JOHN CHIAHEMEN
REUTERS

Abuja — Les candidates au concours Miss Monde ont quitté hier le Nigeria après le transfert précipité de la manifestation en Grande-Bretagne à la suite d'émeutes religieuses qui ont fait au moins 175 morts.

Le président de la Croix-Rouge nigérienne, Emmanuel Ijewere, a déclaré que les violences se poursuivaient hier à Kaduna, ville du nord peuplée en majorité de musulmans, avec une forte minorité chrétienne.

Des militants des droits de l'Homme ont fait état de récits dignes de foi relatant des exécutions extrajudiciaires perpétrées par les forces de sécurité. Des militaires et des policiers auraient été arrêtés pour avoir pris parti. L'armée et la police n'ont pas réagi dans l'immédiat à ces allégations.

Selon un récit recueilli par le Congrès des droits civils, une ONG basée à Kaduna, dans un quartier, 15 personnes ont été arrachées à leur domicile par les forces de sécurité et abattues près de la rivière Kaduna où leurs corps ont été précipités.

Shehu Sani, président de cette ONG contacté par téléphone par Reuters, a précisé que, d'après ses informations, 70 % des victimes avaient été tuées par balles, ce qui est inhabituel parce que les émeutiers sont armés principalement de machettes, de couteaux et de bâtons, mais pas d'armes à feu. Certains policiers ont été arrêtés, a poursuivi Sani. «Le commissaire de police adjoint de Kabala-Doki en fait partie, d'après nos renseignements», a-t-il précisé en faisant allusion à un faubourg musulman parmi les plus touchés de Kaduna.

Des habitants ont fait état de personnes tuées par les forces de sécurité dans d'autres quartiers, tant musulmans que chrétiens.

«Les journaux font état de 200 morts, mais notre estimation est légèrement inférieure. Nous parlons d'environ 175 morts», a dit le président de la Croix-Rouge, Emmanuel Ijewere. Il a ajouté que l'on dénombrait en-

viron 12 000 sans abri et entre 1100 et 1200 blessés hospitalisés.

Les violences ont éclaté mercredi à la suite de la publication dans le quotidien *This Day* d'un article jugé blasphématoire par les musulmans, laissant entendre que le prophète Mahomet aurait probablement épousé l'une des candidates.

Soulagées, les reines de beauté sont parties pour Londres où le concours aura lieu à la date initialement prévue du 7 décembre. Miss USA, Rebekah Revels, a confié à son arrivée à l'aéroport de Gatwick qu'elle n'avait pas eu trop peur et s'était sentie en sécurité.

«L'atmosphère au Nigeria a été très amicale jusqu'à la décision de quitter le pays», a nuancé Willie Hendrey, un coiffeur anglais accompagnant les jeunes filles. «Dès

que nous avons décidé de retourner à Londres, cela a changé. On ne pouvait plus obtenir de service dans les chambres. L'atmosphère s'est transformée, et c'est ce qui nous a rendus nerveux.»

Les émeutes ont débuté mercredi par des manifestations contre l'article litigieux qui ont dégénéré en affrontements qui se sont étendus aux quartiers à majorité chrétienne. Des attaques, vendredi soir et samedi matin, de musulmans dans les quartiers chrétiens ont entraîné des représailles de la part des musulmans dans le quartier de Kawo, ont rapporté des témoins.

Le nord du Nigeria, à dominante musulmane, a été le théâtre de sanglants affrontements depuis qu'une douzaine d'États sur 36 ont commencé à appliquer la charia, en 2000.

NIGERIA
Les Miss s'en vont, mais les émeutes se poursuivent

Ébranlée, Miss Canada est rentrée au pays

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Au lieu de défiler le long d'une passerelle dans le cadre du concours Miss Monde, au Nigeria, la candidate canadienne, Lynsey Bennett, est rentrée au pays, hier, à la suite de quatre jours d'émeutes provoquées par l'événement.

Arrivée à Ottawa en soirée, la jeune femme de 22 ans, en larmes, fatiguée, le ventre creux, a retrouvé ses proches au terme d'un périple de trois jours au début duquel elle a fui son hôtel, à Abuja, afin de trouver refuge à l'ambassade du Canada, avant de se rendre à Londres.

La représentante du Canada a choisi de quitter le Nigeria peu après être arrivée à Abuja et avoir assisté, par le truchement de la télévision, aux violences ayant éclaté à Lagos, capitale du Nigeria, a-t-elle expliqué en conférence de presse à l'Aéroport international Macdonald-Cartier, à Ottawa.

Bien qu'elle ne se soit pas sentie en danger, Mme

Bennett était incertaine de la tournure qu'alliaient prendre les événements, ces prochaines semaines, a-t-elle affirmé, ajoutant qu'elle ne voulait pas prendre part au concours ayant «déclenché» la violence.

«Dès que j'ai su que 105 personnes étaient déjà mortes à cause de Miss Monde, j'ai dit: "Vous savez quoi? Ce n'est pas pour ça que je suis ici. Ce n'est pas bien. Je rentre à la maison", a déclaré Miss Canada.

La candidate canadienne a été la première à quitter son hôtel, vendredi. Après s'être rendue auprès de responsables consulaires canadiens à Abuja, elle a pris un avion en direction de la capitale britannique.

Ses parents à ses côtés, Mme Bennett a raconté son expérience au Nigeria. C'est avec les larmes aux yeux qu'elle a évoqué la pauvreté constatée dans ce pays, de même que le traitement réservé aux Nigériennes. Mme Bennett a ajouté qu'elle s'était rendue au Nigeria afin de protester contre le sort d'une femme condamnée à mort pour adultère. Elle espérait remettre une pétition aux autorités gouvernementales, mais en vain.

Pour la paix



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

APRÈS L'EFFORT, la récompense. Quatre ans après sa création, le Centre international de résolution de conflits et de médiation (CIRCM) a reçu hier la médaille de la Paix, cuvée 2002, remise annuellement depuis 1987 par les centres YMCA de Montréal, pour son programme «Vers le pacifique». Implanté dans près de 500 écoles de la province, ce programme, qui touche 200 000 élèves, vise à prévenir les actes violents en milieu scolaire par la promotion de conduites pacifiques. «C'est un travail que l'on fait dans l'ombre et qui donne beaucoup de bons résultats dans plusieurs écoles de la métropole où les comportements agressifs sont en chute libre, a expliqué Claude Moreau, directeur du CIRCM. Être honoré aujourd'hui, ça ne peut que nous inciter à poursuivre notre action.» La cérémonie, qui n'a guère attiré les foules au YMCA du centre-ville en ce dimanche après-midi frisquet, a également mis à l'honneur la chanteuse d'opéra Judith Cohen-Lechter, décorée elle aussi pour son *World Peace Through Music*, un organisme voué à la production de spectacles musicaux consacrés à la paix.

Le Royal Vic dans le noir

PRESSE CANADIENNE

Le personnel médical de l'Hôpital Victoria a dû se débrouiller dans le noir samedi matin en raison d'une panne de courant de 80 minutes. Plusieurs patients ont été déplacés et un bébé dans un incubateur a dû être oxygéné manuellement.

La panne n'avait rien à voir cependant avec les services d'Hydro-Québec. C'est un fusible dans le réseau électrique même de l'hôpital qui a sauté, privant de courant un des pavillons et tout un étage d'un autre pavillon. Comble de malheur, la gé-

nératrice d'urgence aussi était en panne et un certain nombre de lampes d'urgence n'ont pas résisté, les piles qui les alimentaient étant trop vieilles et épuisées.

Vingt-trois patients d'un étage de l'hôpital en phase critique ont été transférés dans une salle de chirurgie pendant que le personnel infirmier à un autre étage s'affairait à sauver les bébés nés prématurément à l'unité des soins intensifs. Une infirmière est parvenue à sauver un autre bébé en pompant de l'air manuellement dans ses poumons. «C'était effrayant», a déclaré Stephen Black, responsable de la sécurité et des mesures d'urgence.

Instances décisionnelles de la région de Montréal

Les jeunes réclament plus de place

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Les jeunes sont-ils bien représentés dans les instances décisionnelles de la région de Montréal? Non, répondent en chœur les responsables du Forum jeunesse de l'île de Montréal qui, durant les deux derniers jours, à grands coups de conférences thématiques, de tables rondes et de «cocktail de réseautage», ont tenté, avec le colloque intitulé «prends ta place», de semer les graines du changement.

L'exercice, qui a égayé samedi et dimanche les couleurs de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), a été concluant, s'est réjoui, hier, Akos Verboczy, du comité organisateur, «avec 125 participants provenant du monde politique, syndical et communautaire, mais aussi une très belle représentation des communautés culturelles, nous avons largement atteint notre objectif: offrir aux jeunes les outils nécessaires afin de leur permettre de mieux s'impliquer dans la société. Car, pour beaucoup, la volonté est là, mais bien souvent, ils ne savent pas quoi faire.»

Les chiffres le prouvent d'ailleurs. Dans les grands lieux de prise de décisions de l'île et de ses environs, la jeunesse urbaine brille par son absence. «À l'Hôtel de Ville par exemple, sur 105 élus, à peine deux ont moins de 35 ans, souligne Carle Bernier-Genest, président du Forum. Et le portrait n'est guère plus impressionnant dans les conseils d'administration des organismes publics, parapublics ou encore les partis politiques, où la présence des jeunes oscille entre 2 % dans le secteur de la santé et des services sociaux et 15 % dans l'univers du développement économique.»

Avec 20 % de la population montréalaise âgée de 15 à 30 ans, la sous-représentation est palpable.

Mais elle est temporaire, insiste Patrick Lebel, président du Conseil permanent de la jeunesse. «Nous sommes à la fin d'un cycle au Québec, dit-il. Les personnes qui avaient 25 ans dans les années 60 ont aujourd'hui 65 ans et vont céder leur place à d'autres.» Avec, à la clef, plusieurs possibilités pour les nouveaux «vingtennaires» et «trentennaires» de flirter avec le pouvoir.

Concept de réseautage

L'idée séduit les participants, même si, officiellement, leur présence à ce colloque a été motivée uniquement par le «besoin de s'impliquer pour faire changer la société», explique Ophélie Sylvestre, vice-présidente du Forum jeunesse du Bloc québécois. «Les gens ne sont pas là dans l'espoir d'avoir des postes importants, mais plutôt d'atteindre une meilleure solidarité sociale.»

Une solidarité qui doit nécessairement passer par le «réseautage», concept phare de cette fin de semaine, mais aussi la maîtrise du fonctionnement des groupes de pression, des conseils d'administration, de la fonction publique, des réseaux efficaces de contacts ou encore du fonctionnement des médias. Car, comme l'a mentionné François Rebello, directeur du Groupe investissement responsable à la firme de courtage Demers Conseil et ancien président de Force Jeunesse, lors de l'atelier sur «Le travail des médias», pour faire avancer sa cause, il faut savoir manipuler les journalistes. «L'opinion publique représente 90 % des éléments pris en compte dans une prise de décision politique», a-t-il expliqué.

Jean-François Aubry, 19 ans, des Laurentides, venu en fin de semaine chercher les clefs du succès pour mieux s'impliquer dans son milieu, et surtout contribuer à construire un monde meilleur dans sa région, était attentif. Puis il a souri.

EN BREF

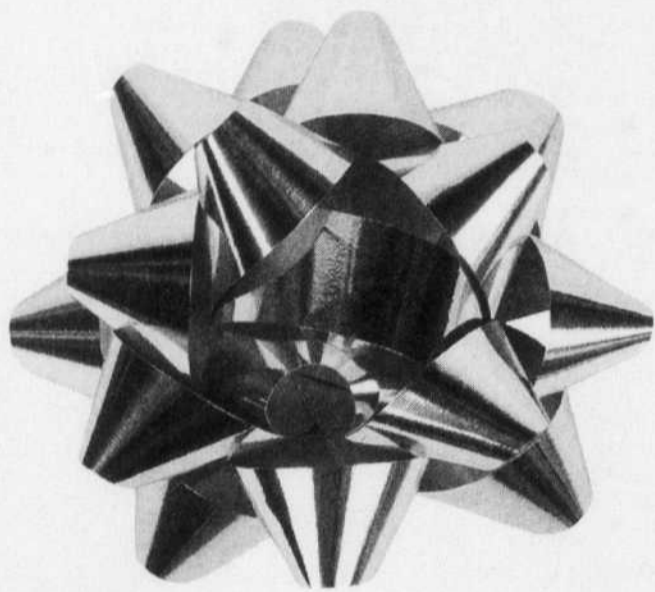
Conflit réglé à Sherbrooke

(PC) — Le conflit de travail à la Société de transport de Sherbrooke est terminé. Les 115 chauffeurs ont accepté à 72 % l'entente de principe intervenue mercredi dernier entre leur syndicat et la STS. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de quatre ans et prévoit une hausse salariale de 2,5 % par année en moyenne sur l'ensemble de la convention, avec possibilité d'indexation reliée au coût de la vie. En outre, il n'y aura pas de création de postes à statut précaire. L'entente avait été conclue à la suite de quatre jours de pourparlers intensifs en présence d'un conciliateur.

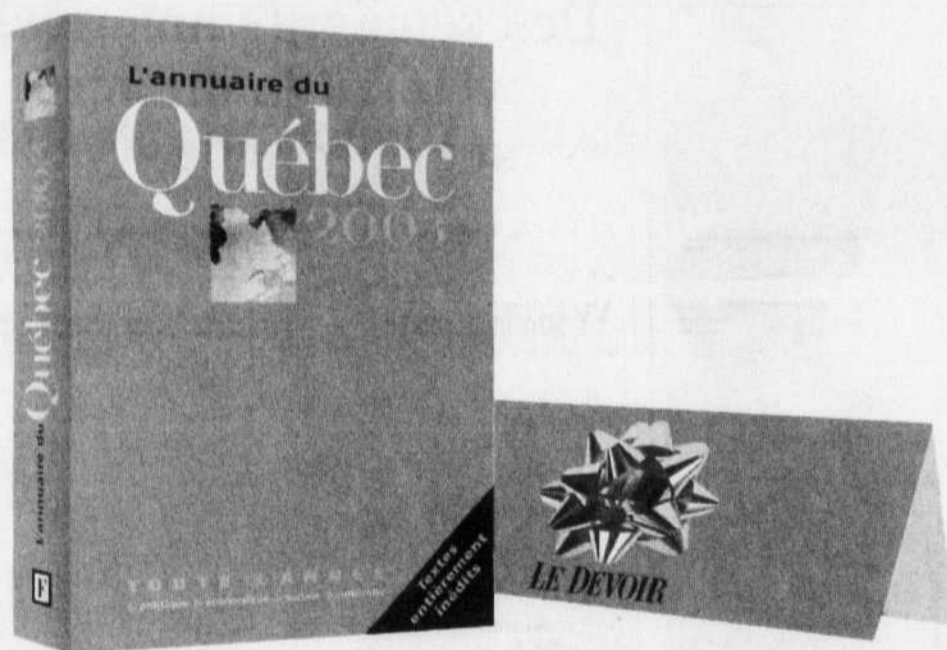
Asbestos ferme

(PC) — Asbestos se mobilise. À la suite de la fermeture en octobre de la mine Jeffrey, une grande marche de solidarité pour l'avenir de la ville se tiendra mercredi après-midi; pour l'occasion, la municipalité sera littéralement fermée. La grande majorité des intervenants socio-économiques ont indiqué qu'ils cesseront leurs activités pour participer à la manifestation. La mairesse Louise Moisan-Coulombe, les députés locaux Yvon Vallières et André Bachand, et les dirigeants syndicaux y seront également. Ils réclameront des gouvernements des mesures visant à appuyer la région dans sa détermination à faire la transition rendue nécessaire par la fermeture de la mine.

Pour
NOËL,
offrez
LE DEVOIR



et recevez **GRATUITEMENT**
L'annuaire du Québec 2003



I
POUR COMMANDER :

(514) 985-3355 1 800 463-7559 www.ledevoir.com

2

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	57.07 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	107.12 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	79.56 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	194.48 \$ + taxes

(ou sur tout abonnement d'une valeur de 50\$ et plus avant les taxes)

3

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS,
ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

l'adresse complète et le numéro de téléphone
de la personne à abonner.

4

L'offre est valable jusqu'au 16 décembre 2002
inclusivement. Quantités limitées.

LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

Sus à la marée noire!



REUTERS

DES NAPPES denses et dispersées de fioul déversé par le pétrolier Prestige ont été repérées à l'extrême sud-ouest du Golfe de Gascogne, a annoncé hier le gouvernement régional de Galice. Ces nappes qui se sont déplacées vers le nord-est, portées par les courants et le vent depuis les premiers déversements du Prestige avant que le pétrolier libérien ne sombre mardi dans l'Atlantique, menacent désormais la côte rocheuse de Cedeira et Estaca de Bares, riche en pouces-pieds, crustacé fort apprécié en Espagne pendant la période des fêtes de fin d'année. Les Galiciens continuaient hier matin à prêter main forte aux travaux de nettoyage sur les plages où une quantité de 1245 tonnes de sable pollué de fioul a été ramassée, selon la sous-préfecture de La Corogne. Parallèlement, deux navires de lutte contre la pollution, le français Ailette et le néerlandais Rijn Delta, ont mis le cap sur deux nappes de 3,6 km² et 1,5 km² repérées par un avion d'observation français dans la zone de naufrage du Prestige, à 150 milles nautiques (277 km). Ils vont tenter de pomper le fioul de ces nappes, si les conditions météorologiques le permettent, selon le ministère espagnol de l'Équipement qui estime qu'il «continue d'exister un grave risque de pollution découlant de l'évolution des nappes». Pour sa part, le capitaine grec du Prestige, Apostolos Magouras, écroué depuis une semaine par les autorités espagnoles qui lui reprochent son manque de collaboration, a indiqué au journal régional La Voz de Galicia que le pétrolier libérien avait subi une collision avec un container à la dérive.

Sauvetage financier du Liban

L'aide du Canada sera conditionnelle

L'aide devra obligatoirement passer par un accord entre Beyrouth et le FMI

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
À PARIS

Paris — Le Canada pourrait participer au sauvetage financier du Liban à une hauteur de 140 à 280 millions de dollars, a annoncé le premier ministre Jean Chrétien. De passage à Paris pour la conférence Paris 2, qui réunissait 18 pays créanciers du Liban et huit organismes internationaux, le premier ministre a cependant précisé que l'aide du Canada passerait obligatoirement par un programme du Fonds monétaire international (FMI), contrairement à celle de la France et des pays du Moyen-Orient.

Pour stabiliser la situation financière du Liban, dont la dette atteint 43 milliards de dollars, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, souhaitait rassembler une somme de sept milliards sous forme de prêts garantis ou d'achats d'obligations. Il est reparti relativement satisfait avec environ 4,5 milliards en aide directe et un autre milliard et demi conditionnel à la signature d'un accord entre le FMI et le gouvernement libanais.

«Il ne fallait pas prendre le risque d'ajouter une crise économique et financière aux crises politique et militaire que l'on connaît déjà dans la région», a déclaré le président de la conférence, Jacques Chirac. Avec l'Arabie saoudite, qui a promis un milliard de dollars, la France et le Fonds arabe de développement économique et social fourniront 700 millions chacun.

Contrairement à ces pays, le Canada s'est rangé du côté de la

Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des États-Unis, pour qui l'aide doit obligatoirement passer par un accord entre Beyrouth et le FMI. Le Liban refuse toujours de se soumettre aux recommandations du Fonds, qui exige une dévaluation de la livre libanaise (dont la parité par rapport au dollar n'a pas changé depuis 1994) et un plan d'austérité budgétaire. Ces mesures compromettraient le fragile équilibre politique libanais, selon Rafic Hariri.

L'aide canadienne, qui représentera 4 % de l'effort global, ressemble à celle qu'il a déjà fournie par le passé au Mexique, au Brésil et à la Thaïlande. Il s'agit essentiellement de garanties bancaires qui permettront au Liban de refinancer une partie de sa dette à un taux d'intérêt plus avantageux. La moitié du budget du pays est actuellement consacrée au service de la dette.

Manifestation à Paris

«C'est une contribution vers [sic] la stabilité dans une région du monde qui est en difficulté», a dit Jean Chrétien. Commentant les résultats de cette conférence, un haut fonctionnaire canadien a admis que, sans un accord avec le FMI, «le Canada pourrait ne rien donner du tout».

Une centaine de militants du Rassemblement pour le Liban ont manifesté à Paris contre toute aide internationale tant que le Liban demeure soumis à la main-mise syrienne. Ces «questions intérieures n'ont pas été soulevées», a déclaré Jean Chrétien. Pas plus que l'interdiction récente de la chaîne française de télévision MTV.

Ami de longue date de Jacques Chirac, le premier ministre Rafic Hariri est aussi une des principales fortunes de la région. Il est notamment le premier actionnaire de Solidere, la société libano-saoudienne créée pour reconstruire le centre-ville de Beyrouth dont les activités sont au point mort depuis quelques années. On lui a reproché de ne pas distinguer entre ses intérêts personnels et ceux du pays en misant essentiellement sur la construction immobilière.

Pour la France et les pays arabes participants, cette opération vise à stabiliser une région plus que jamais menacée par la guerre.

Le secrétaire d'État adjoint William Burns qui représentait les États-Unis n'a pris aucun engagement. La semaine dernière, George Bush avait incité le Liban à accepter les conditions du FMI. Les représentants américains ont laissé entendre qu'une aide serait refusée par le Congrès.

Pendant la période de questions, Jacques Chirac s'est emporté contre une journaliste canadienne qui voulait interroger Jean Chrétien sur l'affaire Ducros, lui enjoignant de s'en tenir au sujet de la conférence. Le président français a l'habitude de semoncer ainsi les journalistes français.

Jacques Chirac a proposé que les pays participants se renvoient dans six ou neuf mois pour faire le point. En terminant, il a reconnu qu'en cas de guerre en Irak, tous ces efforts de stabilisation économique seraient vains. «Mais, on ne peut pas toujours agir avec la perspective qu'il y aura une guerre», a-t-il conclu.

Endeavour décolle enfin

BROWARD LISTON
REUTERS

Cap Canaveral — Après de nombreux reports dus à de mauvaises conditions météorologiques, des erreurs humaines et des problèmes techniques, la navette spatiale Endeavour a décollé samedi à 19h50 locales du pas de tir de Cap Canaveral en Floride, emmenant à son bord une nouvelle équipe vers la station spatiale internationale (ISS).

Le compte à rebours a été relancé samedi pour le deuxième soir d'affilée.

«Nous sommes prêts ce soir si le temps est de la partie», avait déclaré au moment de prendre place à l'intérieur la navette le commandant de la mission James Wetherbee, capitaine de la US Navy.

Vendredi, l'agence spatiale américaine avait interrompu le compte à rebours une dizaine de minutes avant le lancement prévu en raison du mauvais temps régnant sur Saragosse et Moron, les deux villes espagnoles où la navette est susceptible d'atterrir si elle échoue à se mettre sur orbite.

Profitant d'une accalmie sur l'Espagne samedi soir, la navette américaine a enfin pu mettre le cap vers le ciel, tout à fait dégagé en Floride.

La mission de 11 jours d'Endeavour vers la Station spatiale internationale a été plusieurs fois reportée ces dernières semaines en raison de problèmes techniques. Le 11 novembre dernier, c'était à cause d'une fuite dans les réserves d'oxygène des astronautes. Un incident provoqué le lendemain par un ingé-

nieur distraît et un problème de plate-forme avaient provoqué de nouveaux retards.

Les premiers soucis d'Endeavour datent de l'été dernier avec la découverte de fissures dans les compartiments moteurs.

Les problèmes de la navette ont retardé de plus d'un mois le retour des trois astronautes — deux Russes et une Américaine — installés dans la station spatiale internationale depuis 171 jours. Les intéressés n'ont pas paru souffrir outre mesure de ces vacances forcées. Peggy Whiston et ses collègues russes Valery Korzun et Sergueï Treschiouvi rentrent sur Terre à bord d'Endeavour, laissant leur place à bord de l'ISS aux Américains Kenneth Bowersox, Donald Pettit et au Russe Nikolai Boudarine.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

L'ONU en colère

Jérusalem (Reuters) — Les Nations unies ont exprimé leur colère hier, après le décès, sous des balles israéliennes, d'un responsable britannique de l'UNRWA dans le camp de réfugiés de Jérôme. Pendant ce temps, Tsahal poursuivait en Cisjordanie des opérations menées à l'occasion de sa campagne contre les kamikazes palestiniens. L'armée israélienne a reconnu que des soldats avaient tué vendredi Iain Hook, un responsable britannique de l'UNRWA décédé lors d'une fusillade avec des tireurs palestiniens dans le camp de Jérôme. Tsahal affirme que ses troupes ont pris pour une arme un objet que le Britannique avait en main. Mais un porte-parole de l'ONU a démenti la version israélienne des faits selon laquelle des tireurs palestiniens auraient fait feu sur les soldats depuis les locaux de l'Office de secours et de travaux de Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient. Hook, 54 ans, dirigeait un projet de réhabilitation du camp de Jérôme, presque entièrement détruit lors d'une incursion israélienne qui sanctionnait une série d'attentats suicides. Créée en 1948, après la première guerre israélo-arabe, l'UNRWA est chargée de s'occuper des centaines de milliers de Palestiniens déplacés lors de la création de l'Etat d'Israël.

Temple hindou attaqué

Jammu (AFP) — Au moins dix personnes ont été tuées et 45 autres blessées à la suite de l'attaque hier par des rebelles musulmans d'un temple hindou à Jammu, au Cachemire indien, a annoncé la police. Des informations non officielles ont fait état d'au moins 12 morts, dont deux soldats indiens. Un précédent bilan de source officielle avait fait état de huit morts. Dix personnes, dont un militant musulman et deux soldats, ont été tuées, et 45 autres blessées à la suite de l'attaque lancée par des rebelles contre le temple Raghunath, situé dans le centre-ville de Jammu, capitale d'hiver de l'Etat indien du Jammu et Cachemire, a annoncé le chef de la police du Cachemire, A.K. Suri. Les soldats indiens ont mis fin à l'occupation du temple Raghunath, en tuant l'un des assaillants retranchés dans l'édifice. L'occupation du temple par les rebelles a duré trois heures.

Les Suisses ont parlé

Zurich (Reuters) — Les électeurs suisses ont rejeté hier par une faible marge une proposition qui aurait doté leur pays de la législation sur l'asile politique la plus dure du monde industrialisé et risquait de compliquer les relations de la confédération avec ses voisins de l'Union européenne. Le texte avait été proposé par le Parti populaire suisse (SVP), formation minoritaire au sein du gouvernement de coalition, qui souhaitait réduire le milliard de francs suisses (680 millions d'euros) consacré chaque année à la subsistance des demandeurs d'asile et endiguer le flux d'immigrants économiques. Les résultats officiels indiquent qu'une majorité de cantons a accepté le projet. Mais sur l'ensemble du pays, le non l'a emporté avec 50,1% des suffrages, bien que Zurich ait causé la surprise en se prononçant majoritairement pour l'initiative populaire «contre les abus dans le droit d'asile». De manière générale, les cantons de langue allemande ont principalement voté «oui» tandis que les cantons francophones de l'ouest s'opposaient dans leur majorité à l'initiative. Genève s'est ainsi distingué comme le canton le plus hostile au projet, avec 61,4% de «non».

Islamabad dément

Islamabad (Reuters) — Le Pakistan a catégoriquement démenti hier des informations du *New York Times* selon lesquelles Islamabad aurait aidé la Corée du Nord à développer son programme d'armements nucléaires en échange de technologies utiles à la construction de missiles. «Rien n'est vrai dans ces informations», a déclaré le porte-parole du président pakistanais, le général Rashid Qureshi. «Je ne sais pas d'où le *New York Times* tient ces informations. Je suis convaincu qu'ils ont besoin de mettre à jour leurs sources de renseignements.» Les relations entre la Corée du Nord et le Pakistan «paraissent désormais beaucoup plus profondes et plus dangereuses que les États-Unis et ses alliés asiatiques le supposaient tout d'abord», indique dans son édition de samedi le *New York Times* en se basant sur l'analyse de responsables et d'experts à Washington, au Pakistan et en Corée du Sud. «Au cours de transactions que les services de renseignements tentent encore d'éclaircir, la Corée du Nord a fourni au [président pakistanais] général Musharraf les pièces détachées de missiles dont il a besoin pour bâtir un arsenal nucléaire capable d'atteindre chaque site stratégique en Inde», peut-on lire dans l'article publié sur le site Web du journal, qui s'inquiète des conséquences de ces informations sur les rapports entre Washington et Islamabad, qui coopèrent dans la lutte contre le terrorisme international.

Bové respire un peu

Paris (Reuters) — José Bové, qui doit exécuter une peine totale de 14 mois de prison ferme pour des destructions de cultures transgénétiques, ne sera pas incarcéré tant que ses dernières demandes n'aient pas été



examinées, a dit hier le ministre de la Justice Dominique Perben. «Ce n'est pas l'usage. Tant que la procédure n'est pas achevée, l'habitude est de ne pas mettre la peine à exécution», a dit le ministre sur Europe 1. Le délai serait de «plusieurs semaines», a-t-il ajouté. Il a précisé que José Bové avait demandé que le sursis soit confirmé pour l'une de ses deux peines de huit mois de prison, et qu'il avait aussi sollicité la confusion de deux peines de huit mois et six mois. Aucune décision d'incarcération ou de grâce présidentielle ne sera prise avant un arrêt sur ces deux points, a dit le ministre. La demande de grâce présentée par les amis de José Bové ne sera pas non plus instruite d'ici là, a-t-il précisé. Les amis de José Bové ont demandé la grâce présidentielle pour le syndicaliste paysan. «Il n'est pas question que je m'agenouille devant le président de la République pour demander pardon pour ce que j'ai fait», a pourtant dit ce dernier dans le journal du dimanche. Le secrétaire d'Etat Pierre Bédier a de son côté estimé hier que José Bové devait faire amende honorable. «Si M. Bové dit: 'J'ai eu tort, jamais je n'aurais dû faire ce que j'ai fait, aucun homme politique ou syndicaliste ne doit utiliser la violence', alors là je vous dirais que nous aurions fait un très grand pas en avant», a dit le secrétaire d'Etat aux Programmes immobiliers de la justice.

Dans un contexte de méfiance entre Washington et Bagdad

Les inspecteurs au travail mercredi
Les Américains recruteraient des saboteurs irakiens

À la veille de l'arrivée d'un premier groupe de 18 inspecteurs en désarmement, qui doivent commencer mercredi leurs visites de sites irakiens, le régime de Bagdad s'est plaint auprès de l'ONU du fait que la résolution 1441 du Conseil de sécurité offrirait «un prétexte» aux États-Unis pour attaquer l'Irak.

AGENCE FRANCE-PRESSE

La première équipe d'experts en désarmement de l'ONU arrive aujourd'hui à Bagdad pour reprendre les inspections, dans un contexte où les États-Unis et l'Irak rivalisent de méfiance, Washington doutant de la volonté de coopérer de Saddam Hussein et Bagdad accusant les Américains de vouloir la guerre.

Douze membres de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (Cocovinu) et six autres de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) sont attendus cet après-midi ou en début de soirée à Bagdad et se mettront au travail «dès mercredi matin», selon le porte-parole des inspecteurs Hiro Ueki.

Au total, entre 80 et 100 inspecteurs de la Cocovinu et de l'AIEA doivent être opérationnels en Irak avant la fin de l'année, a précisé M. Ueki à l'AFP.

Sur place, 33 techniciens préparent depuis une semaine la logistique nécessaire aux inspecteurs. Ils ont reçu samedi le renfort de cinq collègues, arrivés avec vingt tonnes de matériels de télécommunications et d'ordinateurs.

Pour gérer d'éventuelles crises entre les inspecteurs et les autorités irakiennes, un «téléphone rou-

ge» va être établi à Bagdad entre le centre d'inspection (Bomvic) et l'Organisme de contrôle national, contrepartie irakienne des inspecteurs, a annoncé M. Ueki hier devant la presse.

Dans une lettre de 16 pages adressée au secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et rendue publique hier, Bagdad a détaillé ses critiques envers la résolution 1441, acceptée «sans conditions» le 13 novembre, jugeant «arbitraires et injustifiées» les vastes prérogatives accordées aux inspecteurs.

Le chef de la diplomatie irakienne Najib Sabri, signataire de la missive, a accusé les États-Unis de vouloir exploiter la résolution pour attaquer l'Irak.

La formulation des paragraphes sommant l'Irak de présenter, avant le 8 décembre, une déclaration complète de ses programmes d'armement, en constitue la preuve selon lui.

«Considérer toute omission de la part de l'Irak comme une violation patente [de ses obligations] signifie qu'il y a une préméditation de s'en prendre à lui, sous n'importe quelle justification futile», écrit M. Sabri. Et d'énumérer les «fautes» susceptibles de justifier une attaque des États-Unis, dont «le vrai objectif est de créer des prétextes pour mener une agression contre l'Irak sous couvert international».

Bagdad a réaffirmé que les inspecteurs rentreraient bredouilles. Ils «ne trouveront pas d'armes de destruction massive pour la simple raison que l'Irak n'a pas de telles armes», écrivait hier As-Saoura, le quotidien du parti Baas au pouvoir.

«Mais laissons-les chercher, car l'Amérique veut entretenir l'illusion [que l'Irak détient des armes de destruction massive] pour justifier ses desseins agressifs», ajoute le journal, qualifiant de «clown» le président américain George W. Bush.

Les sites soupçonnés de produire des armes pro-

hibées et qui avaient été placés sous surveillance par l'ancienne commission chargée de désarmer l'Irak, l'Unscorm, devraient être les premiers à être visités, a indiqué M. Ueki.

Actes de sabotage?

Par ailleurs, les États-Unis ont contacté des groupes d'opposition irakiens pour les encourager à perpétrer des actes de sabotage avant une possible guerre contre Bagdad, selon le magazine *Time*.

Washington a contacté «des gens qui peuvent agir à la manière de la résistance pendant la deuxième guerre mondiale, en cassant les infrastructures de communication et de commandement» en Irak, indique l'hebdomadaire paru aujourd'hui, en citant sans l'identifier un responsable des services de renseignement américains.

Ces actes de sabotage auraient deux intérêts: préparer le terrain à une invasion américaine si les inspections en désarmement de l'ONU échouent, et représenter une alternative à un bombardement de l'Irak ou une prise de Bagdad.

Ils «peuvent contribuer à une déstabilisation sur le long terme du gouvernement de Saddam Hussein» sans engagement direct de troupes américaines, a ajouté un responsable du département d'État, également cité par le magazine.

Du côté américain, le président George W. Bush a lancé samedi une nouvelle mise en garde à Saddam Hussein, qualifié de «dictateur agressif». «Le Conseil de sécurité des Nations unies et maintenant l'Otan ont parlé d'une seule voix: le régime irakien doit s'autodésarmer. Sinon, nous allons diriger une coalition de nations déterminées, pour désarmer ce régime au nom de la paix», a-t-il répété.

Fonds terroristes

Des sénateurs américains veulent la lumière sur le rôle de Ryad

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'éventuel versement de fonds à deux des terroristes du 11 septembre par l'épouse de l'ambassadeur saoudien à Washington fait l'objet d'une enquête du FBI et des sénateurs influents réclament toute la lumière sur ces accusations démenties avec véhémence par Ryad.

L'hebdomadaire *Newsweek* affirme dans son édition d'aujourd'hui, citant des sources proches d'une enquête du FBI (police fédérale), qu'il existerait des preuves selon lesquelles la princesse Haifa Al-Faisal, fille de l'ancien roi Faïçal et épouse de l'ambassadeur saoudien aux États-Unis, le prince Bandar ben Sultan, aurait versé indirectement de l'argent à deux pirates de l'air saoudiens qui résidaient en Californie. Il s'agirait de Khaled al-Midhar et Nawaf al-Hazmi, suspects d'être responsables du détournement de l'appareil d'American Airlines qui a été projeté le 11 septembre 2001 sur le Pentagone.

Newsweek précisait que des sommes de quelque 3500 dollars par mois, provenant d'un compte bancaire de la princesse à Washington avaient été versées à la famille du Saoudien Omar Al-Bayoumi, étudiant en Californie et ami des terroristes, ou à Oussama Bassnan, un autre de leurs proches.

Adel Al-Jubeir, conseiller diplomatique du prince Abdullah, a nié avec force ce week-end sur plu-

sieurs chaînes de télévision américaines tout lien entre ces fonds et des terroristes. «Il n'y a aucune preuve de cette assertion», a-t-il dit.

Il a toutefois reconnu qu'une enquête interne en Arabie saoudite avait montré que la princesse a régulièrement versé depuis 1998 des contributions de charité à Magda Ibrahim Ahmed, et qu'un peu plus de la moitié de cet argent (2000 dollars par mois) avait été reversé par elle à Oussama Bassnan, ou à son épouse Janet Bassnan ou à Manal al-Bayoumi, épouse d'Omar al-Bayoumi.

Pour le sénateur démocrate Bob Graham, président de la Commission du renseignement du Sénat, «des enquêtes beaucoup plus approfondies doivent encore être faites... pour déterminer l'implication potentielle d'un gouvernement avec certains terroristes voire davantage, dans les attentats du 11 septembre».

Sur NBC, il a estimé que les accusations contre l'Arabie Saoudite étaient «vraiment sérieuses», car elles tendent à indiquer «qu'il ne s'agissait pas de donations amicales ou de transactions commerciales comme on aurait pu le penser initialement».

«Le peuple américain doit savoir si la famille royale saoudienne est impliquée ou pas» dans le financement des événements du 11 septembre, a renchéri sur NBC le sénateur républicain Richard Shelby, numéro deux de la commission du renseignement du Sénat.



GUILLERMO GRANJA REUTERS

Cette Indienne a dû faire un léger exercice hier pour déposer son bulletin de vote dans une école de Quito, la capitale équatorienne.

Les Équatoriens ont choisi Gutierrez

D'APRÈS L'AFP

Quito — Le colonel de gauche Lucio Gutierrez se profilait comme nouveau président de l'Équateur hier soir après le dépouillement de plus de 85 % des suffrages exprimés, avec 55,63 % des voix contre 44,37 % au populiste de droite Alvaro Noboa, selon les résultats officiels.

Selon les chiffres du tribunal électoral, l'ancien putschiste avait alors près de 500 000 voix d'avance, avec 2 404 219 suffrages contre 1 917 287 à son adversaire.

«J'appelle les Équatoriens à l'union nationale, car c'est seulement quand un peuple est soudé qu'il peut aller de l'avant», a déclaré le colonel Gutierrez à l'annonce de ces chiffres.

Il s'agit du premier scrutin présidentiel dans le pays andin depuis le renversement du président démocrate-chrétien Jamil Mahuad, le 20 janvier 2000 par un coup d'État, auquel avait participé le colonel Gutierrez.

Le scrutin était obligatoire pour les quelque huit millions d'inscrits de plus de 18 ans.

Pour la première fois dans l'histoire récente de ce pays andin, aucun des partis traditionnels n'était présent au second tour après le triomphe des deux candidats en

marge des élites, dans un climat de lassitude générale face à la corruption des élus.

«Lucio», ainsi surnommé en Équateur, était le candidat des «descamisados» (les sans-chemise, ou démunis), dans ce pays dont 80 % des 12,1 millions d'habitants vivent dans la pauvreté, et des Indiens qui représentent 40 % de la population.

Depuis le putsch du 20 janvier 2000 contre le démocrate chrétien Jamil Mahuad, ce colonel, aujourd'hui âgé de 45 ans, a essaimé ses idées après avoir été l'un des séditeux les plus actifs face à un régime qualifié de «véreux».

Marié à Ximena, médecin de la sécurité sociale, il veut payer la «dette sociale» en faveur du peuple, dans les secteurs de l'éducation et de la santé, mais sans proposer une révolution de type bolivarienne à la Hugo Chavez, malgré les comparaisons de ses ennemis entre lui et le président du Venezuela.

A 52 ans, son adversaire Alvaro Noboa, à la tête d'un empire de 122 entreprises, et premier exportateur de banane — dont l'Équateur est le premier producteur mondial avec 5,2 millions de tonnes métriques — avec 38 % du marché local, veut épingle à son palmarès personnel la magistrature suprême.

Les réformistes iraniens craignent l'état d'urgence

REUTERS

Téhéran — Des dirigeants réformistes iraniens ont appelé hier les étudiants au calme de crainte de voir les conservateurs profiter du mouvement de protestation en cours dans les universités pour imposer l'état d'urgence.

Cet avertissement intervient après deux semaines de manifestations étudiantes quasi quotidiennes contre la condamnation à mort d'un universitaire réformiste accusé de blasphème, et plus importantes en Iran depuis 1999.

«Les étudiants devraient éviter de plonger le pays dans le chaos car l'autre camp est prêt à placer le pays sous l'état d'urgence», a déclaré lors d'une conférence de presse Saïd Hajarian, un dirigeant réformiste.

Même si les manifestations étudiantes en faveur du P Hachem Aghajari ont été largement pacifiques, des accrochages se sont parfois produits avec des contre-manifestants conservateurs.

Ce mouvement en faveur de la liberté d'expression et des réformes politiques en Iran s'inscrit en outre sur fond de tensions grandissantes

entre le président réformateur Mohammed Khatami et le clergé chiite conservateur. Pour la première fois depuis son élection en 1997, Khatami a ainsi présenté au Majlis (Parlement) deux projets de loi qui renforceraient son pouvoir et lui permettraient de faire passer son programme de réformes.

Mais les réformistes, tout en appelant à la poursuite des manifestations sur les campus, accusent les conservateurs de maintenir un climat de tension dans les universités pour empêcher le vote de ces réformes.

«Ils veulent fomenté des tensions afin de bloquer ces projets de loi», a dit un autre dirigeant réformiste, Mohsen Mirdamadi, lors de la conférence de presse.

Deux manifestations étudiantes prévues samedi et hier ont été annulées en raison de pressions extérieures, a déclaré à Reuters un dirigeant étudiant sous le couvert de l'anonymat.

Celui-ci a par ailleurs dit s'attendre à sa prochaine arrestation, ainsi qu'à celle d'autres responsables étudiants de deux universités de Téhéran.

É D I T O R I A L

Une méfiance justifiée

Un groupe de députés libéraux recommande au premier ministre Jean Chrétien la mise sur pied d'un ministère responsable des Affaires urbaines au Canada. Accueillie généralement avec enthousiasme au Canada anglais, cette idée est mal reçue au Québec où elle ne rappelle que de mauvais souvenirs.

Rort commodément, les membres du groupe de travail créé par Jean Chrétien pour élaborer une stratégie de développement urbain au Canada ont évité de faire le bilan de l'expérience malheureuse que fut ce premier ministère d'État aux Affaires urbaines institué en 1971 par le premier ministre Trudeau. Conçu pour coordonner les nombreuses interventions fédérales en matière urbaine, ce ministère fut vite la source d'empiétements de la part d'Ottawa dans les champs de compétence des provinces et l'occasion de chicanes stériles. En 1978, M. Trudeau l'abolissait.

Les raisons invoquées pour ressusciter ce ministère sont, pour l'essentiel, les mêmes qui avaient conduit à sa création, soit l'urbanisation accélérée du Canada. Ce phénomène transformera ces prochaines décennies encore davantage ce pays dont près de 90 % de la population vivra dans les grands centres urbains en 2020. Ceux-ci seront les principaux leviers du développement tant économique que social et culturel, ce qui exige, soutiennent les députés libéraux, que le Canada se dote d'une stratégie et d'un cadre d'action.

La perspective proposée vise une «planification négociée» entre les trois ordres de gouvernement, étant entendu cependant que le palier fédéral exercera désormais un plus grand rôle que par le passé dans les affaires urbaines. Les députés reprennent ici le principe fondateur de l'union sociale conclue en 1999 avec les provinces, le Québec excepté. On avait alors convenu que, même si le fédéral ne détenait pas de pouvoirs en matière sociale, il participerait à l'avenir à la définition des politiques en concertation avec les provinces, la porte d'entrée d'Ottawa étant bien sûr son pouvoir de dépenser.

Il ne faut pas nier au gouvernement fédéral un rôle dans le développement urbain. Plusieurs ministères exercent par leurs politiques ou par leurs activités un poids important. Les pouvoirs d'Ottawa en matière de transport aérien, maritime et ferroviaire constituent un formidable levier pour orienter le développement de Montréal. Il en est de même de ses politiques économiques et sociales en matière de logement, un domaine où il s'est défini un rôle actif en créant la Société centrale d'hypothèque et de logement. Un minimum de concertation entre les différents intervenants fédéraux, qui parfois agissent à l'encontre des uns et des autres, est vivement souhaité.

Ce que nous proposons ce rapport est clairement d'étendre le rôle du gouvernement fédéral. Dans ses différentes recommandations transparaît une volonté d'exercer un leadership fort en étant un «catalyseur et un facilitateur» agissant auprès des provinces, des municipalités, des partenaires du secteur privé et du monde communautaire. On voit dès lors s'élaborer de grandes politiques nationales de développement urbain auxquelles le gouvernement fédéral apportera le soutien financier nécessaire à leur mise en œuvre grâce aux moyens dont il dispose.

Les questions que soulève ce rapport sont nombreuses. Par exemple, il faut se demander à quelles conditions s'exerceront, dans le cas des villes, la concertation et les partenariats à trois que les députés libéraux évoquent. Déjà, certains groupes préchent pour qu'on libère les gouvernements locaux de la tutelle des provinces. Il est facile d'entrevoir qu'en accordant plus d'autonomie fiscale et politique aux provinces, l'on changera toute la dynamique des rapports politiques au Canada. Si cela se conçoit aisément au Canada anglais, cela est beaucoup moins le cas au Québec. Une saine méfiance d'impose.

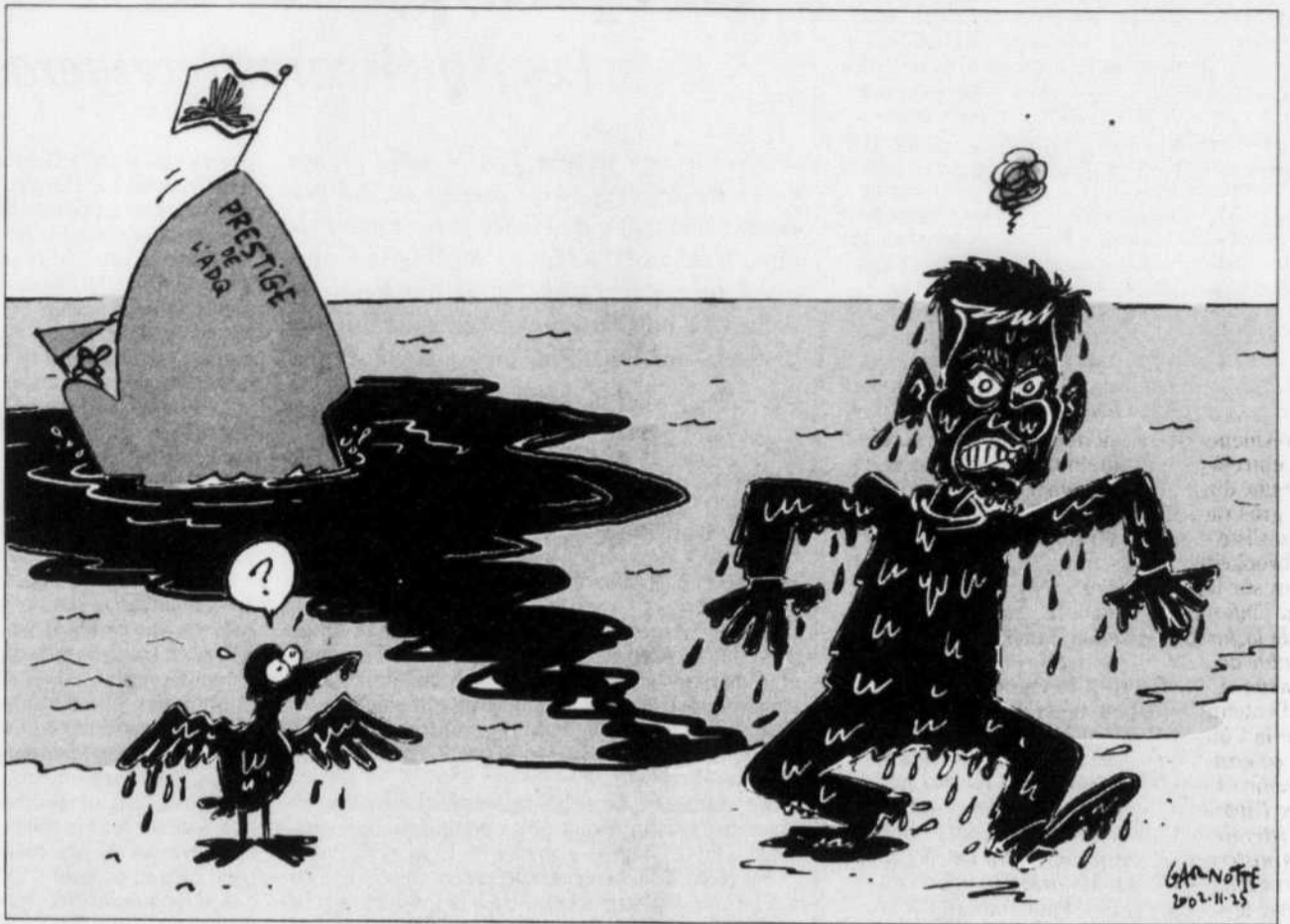
La réaction première du gouvernement québécois a été de s'opposer à l'idée de faire renaître un ministère fédéral des Affaires urbaines. Sur de lui, le ministre André Boisclair a souligné que le Québec avait les moyens juridiques d'empêcher Ottawa de financer directement les municipalités. Celui-ci devra se rendre compte toutefois que les arguments juridiques ne suffiront pas à empêcher les empiétements fédéraux s'il doit y en avoir. Avant toute chose, Québec doit occuper tout l'espace qu'il peut pour assurer le développement des villes et exercer un leadership qui fera en sorte qu'on lui reconnaisse une autorité indiscutable en la matière. Peut-être pourrait-on commencer par remplacer le vocabulaire affaires municipales par celui d'affaires urbaines, lequel est porteur d'une vision plus large et plus dynamique.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Taux unique d'imposition: plus équitable!

Plusieurs critiquent la proposition de l'ADQ d'instaurer un taux unique d'imposition. On affirme que des taux d'impôt marginaux croissant avec les revenus sont plus équitables.

J'aimerais bien qu'on m'explique cela. En quoi est-il équitable qu'un régime fiscal amoindrisse davantage un même écart de revenus bruts (rende plus égaux les revenus nets) si ces revenus avant impôts sont situés au haut de l'échelle des revenus que s'ils sont situés au bas de celle-ci?

Et comment peut-on expliquer que des taux d'imposition marginaux faibles ou nuls, qui seraient considérés comme étant du libéralisme sauvage s'ils étaient appliqués à tous les niveaux de revenus, deviennent soudainement du progressisme ou de la social-démocratie simplement parce qu'ils s'appliquent exclusivement aux premières tranches de revenus?

On prétendra qu'il faut aider ceux qui gagnent peu en les imposant très peu ou en ne les imposant pas. Mais une personne dont le revenu est de 20 000 \$ ne demeure-t-elle pas avantagée par rapport à une autre ayant un revenu de 10 000 \$?

Pourquoi alors s'empêcher d'effectuer fiscalement entre ces deux personnes le même rapprochement de revenus que lorsqu'un écart identique se situe chez des contribuables mieux nantis (quitte à effectuer davantage de transferts au bénéfice des plus pauvres plutôt que d'imposer davantage les relativement moins démunis)?

Un régime fiscal à la fois réellement équitable et plus solidaire envers les moins bien nantis ne serait-il pas d'instaurer une forme de revenu minimum garanti (ce que propose également l'ADQ) au-delà duquel s'appliquerait un taux unique d'imposition?

Mais les défenseurs de taux d'impôt marginaux progressifs sont-ils prêts à appliquer

autant d'équité et de solidarité sociale? Car sous ses airs de bienveillance envers les personnes à faibles revenus, l'apologie de tels régimes fiscaux ne servirait-elle pas à défendre plutôt (peut-être inconsciemment?) les intérêts de la classe moyenne politiquement dominante: soit de réussir dans une structure fiscale apparemment cohérente à maintenir le plus bas possible les taux d'impôt moyens jusqu'aux niveaux de revenus des membres de cette classe sociale tout en imposant le plus possible les contribuables mieux nantis?

L'équité et l'aide réelle aux plus démunis ne sont-elles pas en réalité absentes de tels régimes d'imposition?

Pierre Guérin
Montréal, le 18 novembre 2002

Quand la direction se fait sentir

Jusqu'à une date encore récente, j'étais enthousiasmé à l'idée d'un Québec québécois, dans lequel je pourrais donner libre cours à mon existence de francophone, d'un point de vue social et culturel.

Par la suite et pendant plusieurs années, j'ai consacré temps, énergie et argent à la cause nationale. Et j'étais fier de ma contribution. Et pourtant, j'ai fini par me sentir déçu. Voici les quelques raisons de ma déception.

Je suis déçu des dirigeants du Parti québécois qui, faute de pouvoir et surtout de vouloir écouter la population, ont peu à peu perdu aussi bien le soutien que la confiance de la grande majorité de la population.

Or, en politique, et ce, quel que soit le régime, on n'espère rien sans le soutien et la confiance de la grande masse.

Avec leurs déclarations à l'emporte-pièce, on a l'impression qu'ils cherchent à gagner par la ruse et la fourberie davantage que pour expliquer quoi que ce soit.

Avec le départ de plusieurs ministres-députés, le résultat des dernières élections par-

tielles et celui des sondages, même les esprits les plus distraits peuvent se rendre compte que le bateau péquiste est sur le point de couler.

Et pourtant, les dirigeants du gouvernement péquiste s'accrochent au pouvoir. Ils retardent jour après jour l'annonce d'éventuelles élections.

On dirait qu'ils prennent tout leur temps pour préparer la sortie.

Devant tout cela, il est de mon devoir de militant et de citoyen d'émettre un message aux dirigeants qui nous gouvernent actuellement. Voici l'essentiel de ce message.

«Un pays conquis, on peut toujours le reconquérir un jour; une ville détruite, on peut toujours la reconstruire plus tard; un homme tué, on peut toujours le remplacer par un autre; mais quand on perd la confiance et la sympathie, c'est très difficile de les retrouver.»

Aux prochaines élections!
Germain Hardy
Sainte-Foy, novembre 2002

Aux stratégies de partis

Avec la dernière perle du vigneron de Collioure, Jacques Parizeau, au sujet de fonds gouvernementaux qui seraient spécifiquement alloués à la promotion de la souveraineté, le tout suavement, moralement, ingénieusement mais non astucieusement... approuvé par le premier ministre actuel, les stratégies péquistes devront sérieusement réfléchir.

En politique comme en tout autre domaine, la panique n'est jamais bonne conseillère, et à voir le comportement erratique de ces deux barons de la Cause, ils devront se demander s'il ne faudrait pas, avant les prochaines élections, remplacer le roi Bernard par un(e) autre chef, sinon ce sera l'hécatombe.

Quant aux adéquistes et libéraux, qu'ils se tiennent cois, en Bernard Landry et Jacques Parizeau, ils ont trouvé leurs meilleurs alliés!

Michel Lebel
Entrelacs, le 18 novembre 2002

LIBRE OPINION

Où s'en va la ZLEA après la réunion de Quito?

GORDON MACE

Directeur du Centre d'études interaméricaines
et professeur au département de science politique,
Université Laval

RICHARD OUELLET

Chercheur associé au Centre d'études
interaméricaines et professeur à la faculté de droit,
Université Laval

Le 1^{er} novembre 2002 s'est tenue à Quito, en Équateur, la septième Réunion des ministres du Commerce des Amériques. De l'avis de plusieurs, cette réunion devait constituer un moment clé dans le déroulement des négociations devant mener à l'adoption de l'accord de zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) puisque les États-Unis et le Brésil occuperaient dès lors la coprésidence du processus de négociations.

Par ailleurs, on craignait dans certains milieux que cette réunion ne soit l'occasion de décisions lourdes de conséquences pour la souveraineté des États et le sort des populations. Donc, comment se présente l'avenir de la ZLEA après la réunion ministérielle de Quito? Dans la conjoncture actuelle, il serait surprenant que les gouvernements de la région en arrivent à un accord pour 2005. Avant d'aborder cette question, une lecture attentive de la déclaration ministérielle permet de tracer un bilan de cette réunion.

Premièrement, les gouvernements ont accepté (paragraphe 21 et 40) le calendrier de négociations proposé par les États-Unis. Ce calendrier prévoit un échange d'offres initiales entre le 15 décembre 2002 et le 15 février 2003. L'examen des offres et les demandes de bonification se feront entre le 16 février et le 15 juin

2003 tandis que la présentation des offres révisées et les négociations sur la bonification commenceront le 15 juillet 2003 en vue d'un bilan lors de la réunion ministérielle prévue pour l'automne 2003 à Miami. Cet accord sur un calendrier serré constitue en principe un gain pour les États-Unis dans la mesure où la délégation étasunienne en avait fait une priorité avant la tenue de la réunion de façon à montrer qu'il avait toujours momentum dans le processus des négociations. Mais ce gain sur la procédure ne signifie pas pour autant, comme nous le verrons, qu'il y a progrès quant au contenu des négociations.

Deuxièmement, les gouvernements ont adopté (paragraphe 18 et annexe III) le Programme de coopération hémisphérique (PCH), encore une fois proposé par Washington, en vertu duquel une aide technique et financière sera consentie aux gouvernements des économies de petite taille pour les aider à tirer un meilleur profit des négociations et à mettre en œuvre les engagements commerciaux auxquels ils se seront astreints.

La réaffirmation du principe de reconnaissance des différences relatives aux niveaux de développement et à la taille des économies ainsi que l'adoption d'un instrument comme le PCH constituent certainement un gain appréciable pour les gouvernements des petits pays de la région dans la mesure où il s'ensuit logiquement que Washington devrait accepter dorénavant une forme de traitement préférentiel pour ces pays.

Mais rien n'est affirmé clairement à cet égard et l'engagement des gouvernements des grands pays, y compris les États-Unis, n'est pas des plus limpides puisque les modalités de financement du PCH restent à définir. Un appel est fait à plusieurs catégories d'acteurs mais le seul engagement, par ailleurs modeste, vient du gouvernement des États-Unis qui s'est engagé à demander

au Congrès de porter à 140 millions de dollars l'aide consentie par Washington à cet égard.

Troisièmement, les représentants gouvernementaux présents à Quito ont tenu à réaffirmer (paragraphe 5) le principe fondamental du consensus pour la prise de décisions relatives aux négociations de la ZLEA de même que l'idée de l'entente unique et globale (single undertaking) selon laquelle aucun accord ne sera signé tant qu'il n'y aura pas eu entente sur l'ensemble des éléments de l'accord. Ce point constitue un gain pour le Brésil et pour les gouvernements qui appuient la position brésilienne dans la mesure où on réaffirme l'opposition au projet initial de Washington de conclure des accords partiels pour donner du souffle au processus. En fait, le paragraphe 5 révèle que les gouvernements sont loin d'un consensus malgré la publication d'une deuxième version de l'avant-projet de ZLEA. Les négociations n'ont pas véritablement commencé quant au contenu de l'accord et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles seront ardues. Quatrièmement, les gouvernements ont pratiquement exclu des négociations de la ZLEA (paragraphe 9 et 11) toute la question des normes environnementales et du travail que Washington avait introduit dès la phase de pré-négociation. On indique plutôt que l'Organisation internationale du travail constitue le forum approprié pour discuter des normes du travail. De plus, une majorité des délégations refusent que les questions relatives à l'environnement et au travail soient invoquées comme conditions d'application de l'accord ou qu'elles puissent donner lieu à des sanctions commerciales.

Ce point constitue clairement un gain pour le Brésil et les autres pays qui rejettent la position initiale des États-Unis en la matière.

Par conséquent, rien n'a véritablement été réglé à

Quito et compte tenu des facteurs suivants, l'issue des négociations demeure incertaine.

A) L'élection récente à la présidence du Brésil du candidat du Parti des travailleurs, Luiz Inácio Lula da Silva, qui a déjà qualifié le projet actuel de ZLEA «d'annexion économique» de l'Amérique latine par les États-Unis. L'arrivée au pouvoir du nouveau président signifie tout simplement que les grands axes de la politique brésilienne en matière d'intégration continentale seront poursuivis avec plus de fermeté.

B) Les difficultés politiques et économiques chez plusieurs pays de la région qui minent depuis quelques temps les relations interaméricaines. Le consensus et la convergence de valeurs que certains avaient perçue durant la présidence de George Bush père ont manifestement volé en éclats s'ils avaient déjà véritablement existé. Qui plus est, la situation politique et les problèmes économiques graves de la région risquent fort bien de refroidir les ardeurs des investisseurs et de compliquer la tâche des décideurs au Canada et aux États-Unis pour «vendre» la région à leur population respective.

C) L'attitude même des États-Unis et la faible volonté politique de l'administration Bush constituent sans doute le handicap le plus sérieux au progrès des négociations.

Les problèmes politiques et économiques de la région combinés au faible engagement de Washington n'encouragent pas à l'optimisme quant au succès de la ZLEA. Il serait donc surprenant que les gouvernements des Amériques en arrivent à un accord pour la date prévue. Et si malgré tout un tel accord était conclu, pour éviter que quelqu'un porte la responsabilité d'un échec, ce serait un accord minimal ayant peu de signification.

IDÉES

Négociations Innus-Québec

Obélix chez les Indiens:
un scoop dépasséRÉMI SAVARD
Anthropologue

Octobre 2002. Reportage télévisé à Radio-Canada. Des études géographiques, historiques et linguistiques démontreraient que les peuples autochtones occupant aujourd'hui l'espace allant de la Côte-Nord à la rivière des Outaouais ne sont pas issus de ceux qui s'y trouvaient à l'arrivée des Européens. Financés par le ministère de la Justice et Hydro-Québec (un demi-million de dollars), ces travaux entrepris il y a quelques années auraient mobilisé une dizaine de spécialistes.

Trois gros rapports signés Nelson-Martin Dawson, spécialiste en histoire religieuse à l'Université de Sherbrooke; un sur les Innus, un sur les Algonquins, un sur les Attikameks. «En vertu de la loi d'accès à l'information», disait le journaliste, le ministère de la Justice garde toujours sous clé un certain nombre de ces études et refuse de nous en préciser la teneur. L'ex-ministre Chevrette, chargé d'expliquer l'entente commune à certains non-autochtones de la Côte-Nord, paraissait embarrassé: «Je sais que ça existe, mais je ne sais pas ce qui doit être rendu public.» Conclusion: «Reste que Québec reconnaît avec l'approche commune des droits ancestraux qui n'existeraient pas selon les spécialistes retenus par le ministère de la Justice et Hydro-Québec. Michel Morin Radio-Canada, Montréal.»

Dépassé le scoop, puisque Paul Toutant l'avait livré à la même tribune le 12 mars 1996. En effet, ce n'est pas d'hier qu'on se fait dire que, à la suite de la disparition de ces peuples à la fin du XVII^e siècle, d'autres seraient venus d'ailleurs occuper leurs territoires. Une théorie taillée sur mesure par les procureurs des promoteurs de mégaprojets hydroélectriques pour chercher à se conformer à la jurisprudence établie par la Cour suprême du Canada. Pour se voir confirmer des droits ancestraux reconnus à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, les Indiens doivent en effet prouver qu'ils descendent de ceux qui vivaient sur ces territoires avant l'arrivée des Européens.

On pourrait s'étonner que ce ne soit pas aux promoteurs de justifier leur présence dans ces contrées, mais c'est comme ça. Alors on a cru qu'il suffirait de trouver des experts capables de démontrer que ces peuples étaient venus au Québec après nous. C'est l'histoire de la Grande Traversée de Goscinnny et Uderzo. Ignorant qu'ils avaient dérivé vers l'Amérique, le Gros et le Petit s'étaient donc retrouvés un jour en face d'un Indien. Une des images de l'album nous montre ce dernier tout étonné d'entendre Obélix lui vociférer: «Nous sommes Gaulois et nous sommes chez nous! Rentrez chez vous sans laisser de traces derrière vous!»

Je termine à l'instant la lecture du rapport de Dawson consacré aux Innus, appelés «Montagnais» par les premiers explorateurs au XVI^e siècle. Daté de 2001, il a pour titre: «Feu, fourrures et foi déplacèrent les Montagnais. Histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale. Tout en disant y apporter «quelques raffinements et modulations», l'auteur conclut que les archives confirment une thèse exposée par Russel Bouchard de Chicoutimi dans un ouvrage paru en 1995 chez un imprimeur de Cap-Saint-Ignace: *Le dernier des Montagnais - De la préhistoire au début du XVIII^e siècle - Vie et mort de la nation Innu*. Sans que ce soit toujours très clair, Bouchard laissait entendre qu'au XVI^e siècle le territoire des «Montagnais» s'étendait de l'embouchure du Saguenay au bassin du lac Saint-Jean. Qu'après l'arrivée de Champlain à Tadoussac en 1603 cette population aurait été dévastée par les épidémies et les guerres iroquoises, si bien qu'en 1671 les Montagnais «n'étaient plus que quelques centaines d'éclopés à perpétuer le nom de la race». Et que par la suite «ces pauvres héros vont réussir de justesse et par réflexe d'autodéfense à éviter l'extinction finale, mais pour y arriver ils devront s'assimiler et se mélanger à la diaspora interethnique qui évolue nerveusement à travers l'immensité des territoires nordiques du Nouveau-Québec». Enfin qu'au début du XVIII^e siècle, «Menacés de dis-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'est une chose de reconnaître que la population innue a été mise à rude épreuve au XVII^e siècle par les raids iroquois et de nombreuses épidémies. C'en est une autre d'en conclure que les gens de telle rivière avaient perdu leur pureté ethnique en 1640.

paraître à leur tour — en tant que nation et culture originales — les survivants n'auront d'autre choix que de se mêler finalement à l'envahisseur blanc afin de former une nouvelle race de «Montagnais» beaucoup plus liés à leurs racines ancestrales par la coutume et la culture que par le sang!»

Pour sa part Dawson adopte sans réserve la vision des missionnaires jésuites du XVII^e siècle, qui avaient tendance à confondre les divers groupements régionaux d'un même peuple avec autant de «petites nations» relativement indépendantes les unes des autres. Ce qui pouvait se comprendre à l'époque, mais pas en 2001. Les vieux registres sont des documents de très grande valeur, à la condition de ne pas ignorer les dynamismes sociaux à l'œuvre dans les populations dont elles gardent les traces. C'est une chose de reconnaître que la population innue a été mise à rude épreuve au XVII^e siècle par les raids iroquois et de nombreuses épidémies. C'en est une autre d'en conclure que les gens de telle rivière avaient perdu leur pureté ethnique en 1640, parce que les registres nous indiquent que de nombreux mariages impliquaient des partenaires venus de diverses autres rivières.

Avant l'arrivée des Européens, le peuple innu était constitué de plusieurs groupes comptant chacun une centaine de personnes apparentées. Chacun d'eux exploitait le bassin d'une des nombreuses rivières drainant les eaux du nord-est québécois. Réunies à l'embouchure de la leur pour quelques semaines en été, ces gens se dispersaient durant l'hiver par petits groupes de quelques familles. Le Québec ayant plus ou moins la forme d'un cône dont le sommet aurait été coupé, ces groupuscules d'hiver en rencontraient fréquemment d'autres semblables à eux, quoique rattachés à d'autres rivières. Le régime matrimonial exogame prévoyant que les jeunes hommes changent de rivière pour se marier, les occasions ne manquaient pas.

Parti de Tadoussac en août, un garçon pouvait ainsi se retrouver l'été suivant avec sa jeune femme à l'embouchure d'une autre rivière coulant soit vers la Côte-Nord, soit dans le golf Saint-Laurent, soit dans la baie d'Ungava, soit même vers la Baie James.

La société innue était ainsi formée de groupes dispersés sur un immense territoire, au sein desquels chaque individu pouvait retrouver un frère, une sœur, une tante, un fils, etc. Certains auteurs américains ont parlé de *Kinship Structured Society*. Une société ouverte depuis toujours aux mariages avec des gens venus d'ailleurs. Ce que les missionnaires du XVII^e sont excusables de ne pas avoir tout de suite compris. Mais pas un universitaire en 2001.

De la même façon quand un comptoir ferme sous prétexte que les trappeurs indiens ne viennent plus et échanger leurs fourrures, il est imprudent de conclure au décès de ces derniers. En raison du profil topographique du territoire québécois évoqué précédemment, on comprendra qu'il était facile de se rendre échanger la récolte de fourrure à plusieurs centaines de kilomètres de l'endroit d'où ils étaient partis en août de l'année précédente. Surtout lorsque la ruine annonçait l'ouverture de nouveaux comptoirs, comme ce fut le cas dès 1668 quand la Hudson Bay Co. entama ses opérations à la baie James.

Dans un cas comme dans l'autre, ce que ce rapport nous apprend surtout est qu'à trop vouloir satisfaire un organisme subventionnant, on risque d'étaler son ignorance sur la place publique.

Le ministre responsable des relations avec les autochtones avait l'air de vouloir dire à Simon Durivage, au lendemain du reportage de Michel Morin, que ces travaux n'avaient plus d'utilité depuis le virage pris par le gouvernement en matière de relations avec ces peuples. C'est un fait que Québec et les autochtones ont depuis peu tourné le dos à la confrontation judiciaire. On ne peut que s'en réjouir. Mais pour assurer le succès d'un tel virage, il faudrait de la part de Québec une réaction plus claire que celle du ministre Trudel.

Il est troublant de constater que M. Chevrette ait manqué une si bonne occasion de le faire. La situation est fragile. Les passions pourraient facilement s'exacerber. Certains y travaillent d'ailleurs, dans l'espoir que le gouvernement fasse marche arrière à la veille des prochaines élections. On attendrait de Radio-Canada autre chose qu'un scoop dépassé tenant plus de la bande dessinée que de la nouvelle.



Michel Venne

La vérité
de François Legault

Il faut donner à François Legault ce qui lui revient: en matière de dépenses publiques, il préfère la vérité au louvoiement.

En janvier 2000, quelques jours avant la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse, il avait étalé quelques chiffres et dit aux étudiants à qui il s'adressait: «réveillez-vous!». Si ça continue, expliquait-il, toutes les marges de manœuvre du gouvernement du Québec seront englouties dans le système de santé. Il ne restera rien pour l'éducation et, en plus, c'est vous, les jeunes d'aujourd'hui, qui allez payer plus tard, lorsque les baby-boomers atteindront l'âge de la retraite, la facture salée de l'assurance-maladie.

Il avait résumé sa pensée un peu plus tard en des termes étonnants dans la bouche d'un ministre de l'Éducation: «vous allez vous faire fourrer!».

Depuis qu'il est titulaire du ministère de la Santé, M. Legault soigne un peu plus son vocabulaire, mais il continue de nous placer devant des choix pourtant évidents, mais que peu d'hommes et de femmes politiques osent formuler avec franchise.

Pour se donner le système de santé que l'on veut, a-t-il exposé la semaine dernière, il faut ajouter encore 1,8 milliard de dollars et indexer par la suite le budget total dévolu aux soins de santé de 5,2 % par année. Québec dépensera cette année près de 17 milliards de dollars pour ce secteur.

C'est simple, c'est clair et c'est vrai.

La hausse des coûts de santé n'est pas un phénomène nouveau. Entre 1985 et 1991, les dépenses publiques de santé ont crû au Québec de 47 %. La hausse a été ralentie entre 1991 et 2000 pour atteindre tout de même 28 %. Au cours de cette dernière période, le système est parvenu, tout en soi, gnat plus de gens, à réduire ses coûts. Les compressions ont parfois été douloureuses.

Depuis l'an 2000, la dynamique à la hausse des besoins et des coûts a toutefois repris ses droits. Et le pire est à venir à cause du vieillissement de la population, mais surtout à cause des progrès technologiques. Des experts estiment que les seuls changements démographiques feront augmenter le coût des soins de santé de 50 % d'ici 25 ans. Ce sont toutefois les progrès de la technologie qui exerceront le plus de pression sur le système. Les nouveaux médicaments font des prodiges et de nouvelles techniques permettent de soigner plus de gens et de les maintenir en vie et en forme plus longtemps. Les Québécois n'ont aucune raison de se priver de ces progrès.

La hausse des coûts de la santé est inévitable. Pour y faire face, il faudra se résoudre à payer davantage. La question sous-jacente est la suivante: comment va-t-on se répartir cette facture?

Les Québécois, on le sait, sont disposés à payer davantage pour les soins de santé. Selon un sondage mené par la Commission Clair, 54 % des Québécois sont même d'accord pour que l'on exige une contribution de l'usager lorsqu'il se présente dans un établissement. Deux Québécois sur trois se disent prêts à payer de leur poche pour obtenir rapidement une intervention chirurgicale urgente, selon une enquête faite pour le ministère de la Santé en 2000.

Si le système public ne parvient pas à répondre à cette demande, des systèmes privés parallèles vont continuer à se développer. Évidemment, seuls les plus fortunés pourront y recourir et l'élargissement d'un secteur privé va nuire au système public en attirant chez lui médecins, infirmières et la contribution des riches.

Puisque les dépenses de santé sont condamnées à augmenter, puisque les Québécois sont prêts à mettre plus d'argent pour se faire soigner, la solution apparaît d'elle-même: il faut canaliser vers le système public les sommes que les gens sont prêts à consentir au lieu de laisser des compagnies d'assurance ou des cliniques privées empocher le pactole pendant que le système public s'étiole.

Les contribuables vont accepter de payer davantage seulement s'ils ont la certitude que les ponctions supplémentaires serviront en effet à améliorer l'accès aux soins. C'est pourquoi la solution réside dans l'établissement d'un financement séparé pour la santé, en transformant en une contribution à une caisse-santé une partie des taxes et des impôts que nous payons présentement et en augmentant cette contribution, de façon transparente, d'une année à l'autre, en fonction des besoins.

D'aucuns rejettent cette option en prétextant que le système de santé risque de devenir un puits sans fond. Ils supposent qu'un système public est toujours moins bien géré qu'un système privé. Or le système québécois a prouvé, dans les années 1990, qu'il était capable de restreindre ses dépenses tout en produisant plus de soins.

Le système américain est privatisé. Or il coûte 40 % plus cher que le système canadien et laisse sur le carreau plus de 50 millions d'Américains non assurés.

A droite, on évoque l'hydre bureaucratique pour condamner le système public. Or la bureaucratie existe également dans le système privé où elle est généralement plus tatillonne. Pensez seulement aux exigences de votre compagnie d'assurance pour le renouvellement de votre assurance-vie.

Enfin, le système public a une qualité que le système privé n'aura jamais: il fait l'objet d'un contrôle démocratique. Sa gestion est transparente et fait l'objet de débats publics. Dans un système privé, la clinique ou l'assureur décide seul, en fonction des marges de profit souhaitables, qui est assurable, qui ne l'est pas et à quel prix.

Michel Venne est directeur
de L'annuaire du Québec, chez Fides.

vennem@fides.qc.ca

Réplique à Serge Bouchard (chronique du 12 novembre, *Apprendre sa mort à la télé*)Grandeur et décadence du discours
anthropologique au Québec...

RUSSEL BOUCHARD

Historien et auteur du livre
Le dernier des Montagnais, Chicoutimi

Par le hasard d'une promenade, on trouve un éclat de calcédoine qui semble le fait d'une main d'homme et voilà, toute étalée devant les canons de l'histoire rudoyée, la vie d'un village préhistorique fortifié, le nombre de ses habitants, pyramide des âges incluses, à tous les dix ans, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs modes vestimentaires avec la manière de les tailler et assembler. Ajoutez-y une place de feu et trois tessons de poterie et vous détenez la clé de leurs songes, les mythes et les croyances d'une société étalée sur quinze siècles d'occupation, sans omettre d'inclure, évidemment, leurs travers religieux et leurs préjugés. A-t-on la chance d'y trouver, en surprime, une partie de mandibule et de l'os iliaque de l'un des habitants présumés, et voilà, par la magie du discours et des extrapolations consacrées

dans les forums savants qu'ils contrôlent, que les multiples dialectes parlés en ces temps, les légendes et les rites de passage apparaissent au grand jour pour s'ajouter à la somme des découvertes marquant le champ de leurs compétences.

Pour ces chercheurs pensionnés et patentés, qui ne rendent grâce de leurs vérités qu'à l'approbation de leurs parrains financiers, un mois de fouille archéologique effectuée par un chapitre de leurs dévots, une subvention gouvernementale couplée à une médaille de subordination de l'esprit et deux témoignages d'anciens rendus à bout d'âge et à bout de mémoire suffisent à faire chavirer le vaisseau de la connaissance historique et à le radouber avec 5000 pages nouvelles d'histoire illustrée, revue et corrigée, d'une tribu nomade devenue sédentaire au terme d'une sécheresse de trois ans et huit mois, et dont on avait finalement perdu toutes traces de ses guerres, conquêtes et traités d'alliances, de ses hauts et de ses bas sans oublier, cela va de soi, pour peu qu'ils aient eu la chance de trouver une dent de lait à

côté d'une plume de pigeon pétrifiée, les causes détaillées de leur funeste disparition en 2557 avant Jésus-Christ, à un mois près.

Et c'est par ce regard anticipé — l'anthropologie —, cette «science» de l'imposture qui puise l'essentiel de son savoir dans les gravats de l'archéologie et les galimatias de l'ethnohistoire; c'est par cette compilation d'idées reçues dis-je, de sophismes et d'hypothèses plus ou moins valables qui forge sa crédibilité dans les sociétés de complaisance mutuelle, que les nomades de ce magistère d'une mémoire décadente et défaillante se permettent de juger et répudier, au gré de leurs fantaisies et avec un mépris de charneau fardé de vulgarités, une œuvre d'historien qui, malgré ses faiblesses et ses lacunes, n'en détiend pas moins le triple mérite d'être originale, de stimuler les acquis scientifiques mal éprouvés et de faire reposer la pertinence de ses avancées sur une documentation littéraire archivistique, biographique — et pourquoi pas archéologique — sonnante et trébuchante, vérifiable et critiquable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (vigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Poiré (santé), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précoart (pages thématiques), Martin Duchon et Christine Dumas (relucteur); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Guy Taillefer, Serge Triffaut (éditorialiste); à l'information internationale: Claude Lévesque; à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Cornellier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (communiqué); à la documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avri, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Lacroix, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borson, Johanne Brunet, Danielle Quinara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

